
Conseil montréalais de la culture et des communications

Le financement de la culture en Montréal

Le financement de la culture en Montérégie

Recherche et rédaction : Isabelle Menier

Révision : Hélène Bédard, Connivence infographie

ISBN : 978-2-922732-14-6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

©2012 – Conseil montréalais de la culture et des communications

Table des matières

Table des matières	3
Liste des figures.....	4
Liste des tableaux.....	5
Liste des acronymes	6
Introduction	7
La Montérégie en quelques données.....	9
Situation géographique.....	9
Données géographiques	9
Données démographiques.....	9
Données économiques.....	10
PIB en 2009.....	10
Croissance du PIB des secteurs industriels liés à la culture entre 2000 et 2009	10
Financement de la culture : pourquoi.....	11
Financement de la culture : par qui	12
Financement public.....	12
Canada.....	12
Québec	12
Montérégie.....	12
Financement privé	13
Financement de la culture en chiffres.....	14
Sources fédérales.....	14
Conseil des arts du Canada (CAC).....	14
Téléfilm Canada.....	15
Ministère du Patrimoine canadien	16
Sources provinciales.....	17
Dépenses de l’administration publique québécoise	18
CALQ et SODEC.....	22
Bibliothèque et Archives nationales du Québec	25
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec.....	25
Sources régionales et locales	26
Conférences régionales des élus	27
Municipalités régionales de comté	28
Municipalités	29
Conclusion	38
Bibliographie	39

Annexe 1 : Tableaux statistiques.....	46
Annexe 2 : Information complémentaire.....	57
Les différents types de régions	57
Régions centrales	57
Régions périphériques.....	57
Régions intermédiaires.....	57
Régions éloignées.....	57
Les dépenses de l'administration publique au titre de la culture	58
Catégorie de dépenses	58
Les données des rapports financiers municipaux	58
Centres communautaires	59
Bibliothèques	59
Patrimoine.....	59
Autres	59
Différence avec les données de l'OCCQ	59

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la Montérégie sur la carte du Québec	9
Figure 2 : Dépenses internes et externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 1993-1994 à 2009-2010	20
Figure 3 : Contribution municipale en culture par habitant selon la taille de population en 2009	33

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition de la population de la Montérégie selon le groupe d'âge et le sexe en 2009	10
Tableau 2 : Distribution des bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie en 2009-2010 par territoire.....	15
Tableau 3 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CAC par région administrative, 2009-2010.....	15
Tableau 4 : Aide financière octroyée par Patrimoine canadien à des organismes montréalais en 2009-2010	16
Tableau 5 : Répartition des sommes attribuées par le biais de certains fonds de Patrimoine canadien en dollars par habitant, régions administratives québécoises, 2009-2010.....	17
Tableau 6 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine pour la Montérégie en 2009-2010	18
Tableau 7 : Détails des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses	19
Tableau 8 : Détails des dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses	19
Tableau 9 : Détails des dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses	20
Tableau 10 : Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture par région administrative et par habitant	21
Tableau 11 : Montants octroyés par le CALQ et la SODEC en Montérégie en 2009-2010 par territoire de CRÉ	22
Tableau 12 : Nombre de subventions et de bourses octroyées par le CALQ et la SODEC en Montérégie, 2009-2010.....	23
Tableau 13 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CALQ et la SODEC par région administrative, 2009-2010	24
Tableau 14 : Répartition du nombre de demandes de bourse et de subvention et du soutien accordé par région en 2009-2010	25
Tableau 15 : Compilation des sommes distribuées en Montérégie par le MCCCCF en 2009-2010	26
Tableau 16 : Autres sommes annoncées par le MCCCCF en 2009-2010	26
Tableau 17 : Entente de partenariat portant sur la consolidation des organismes (2007-2010)	28
Tableau 18 : Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement pour les régions périphériques en 2009	31
Tableau 19 : Nombre de municipalités montréalaises selon la taille de leur population en 2009	32
Tableau 20 : Dépenses d'activités culturelles par habitant en 2009 selon la taille de population, certaines villes montréalaises.....	34
Tableau 21 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités par habitant selon le domaine culturel et la taille de la population	35
Tableau 22 : Pourcentage des charges des activités culturelles attribuables aux bibliothèques par taille de population, échantillon de municipalités montréalaises.....	35
Tableau 23 : Proportion des dépenses culturelles municipales en culture attribuée en subventions et en cachets et honoraires d'artistes.	36
Tableau 24 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région	37
Tableau 25 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine et le secteur d'activité pour la Montérégie, Québec (22 septembre 2011).....	46
Tableau 26 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie	47
Tableau 27 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, 2009	48
Tableau 28 : Répartition du soutien financier octroyé par le CALQ par région administrative, 2009-2010	49
Tableau 29 : Répartition du soutien financier octroyé par Patrimoine canadien pour divers programmes par région administrative, 2009-2010.....	50
Tableau 30 : Nombre de subventions accordées par certains fonds de Patrimoine canadien par région administrative, 2009-2010.....	51
Tableau 31 : Population du Québec par région administrative, estimation au 1 ^{er} juillet 2009	52
Tableau 32 : Population des villes montréalaises, estimée au 1 ^{er} juillet 2009.....	53

Liste des acronymes

BAnQ	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
CAC	Conseil des arts du Canada
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CMCC	Conseil montréalais de la culture et des communications
CRÉ	Conférences régionales des élus
FJL	Forum jeunesse Longueuil
FJVHSL	Forum jeunesse de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MRC	Municipalité régionale de comté
OCCQ	Observatoire de la culture et des communications du Québec
SODEC	Société de développement des entreprises culturelles
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
VHSL	Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Le financement de la culture en Montérégie

Introduction

En tant que conseil régional de la culture, le Conseil montérégien de la culture et des communications (CMCC) appuie le développement des arts et de la culture en Montérégie. Il assure une veille, défend et fait la promotion des arts et de la culture. Il documente les enjeux et les problématiques de son milieu, favorise la circulation d'information, la consultation, les échanges, la concertation et la mise en réseau. Il contribue à la reconnaissance publique des milieux et des intervenants de la culture et des communications.

Or, le financement de la culture est un enjeu majeur pour le milieu culturel montérégien, le secteur ayant, comme tous les autres, besoin d'investissements pour se développer. Ces investissements proviennent en partie de fonds publics, les différents paliers gouvernementaux ayant accordé une certaine importance à la culture, reconnaissant généralement son apport à l'économie, mais aussi son apport social, notamment en ce qui a trait au développement d'une identité et de valeurs collectives.

Mais le financement public de la culture ne fait pas l'unanimité, et que l'on veuille l'éliminer, le couper, l'augmenter ou le modifier, il fait couler beaucoup d'encre. Le CMCC a donc décidé de se pencher sur la question, en documentant le financement de la culture dans la région.

Les données ont été recueillies principalement par le biais d'une recherche documentaire, notamment sur Internet. Dans quelques cas particuliers¹, des partenaires ont été contactés afin d'obtenir des données qui n'étaient pas disponibles. Cette collecte de données n'a pas la prétention d'être exhaustive, malgré tous nos efforts. De plus, les données utilisées sont disparates. Il s'agit parfois de montants distribués aux milieux artistique et culturel, d'autres fois de dépenses en activités culturelles.

Les sources utilisées varient grandement : Institut de la statistique du Québec, listes de bénéficiaires d'aide financière, communiqués de presse, articles de journaux, rapports annuels, rapports financiers, procès-verbaux de réunions de conseil de ville et de MRC, etc.

Au moment d'entreprendre la recherche, les données pour 2010-2011 n'étaient pas encore disponibles, alors que celles de 2009-2010 l'étaient en majeure partie. L'année 2009-2010 a donc été sélectionnée pour circonscrire la recherche. Étant donné que, dans la plupart des cas, l'année financière débute le 1^{er} avril et se termine le 31 mars et que, par conséquent, la plus grande proportion de ces années financières s'est déroulée en 2009, l'année 2009 a été sélectionnée lorsque les données portaient sur l'année civile. Ce fut le cas, entre autres, pour certaines données municipales et pour les données démographiques.

¹ Trois seulement.

Les données contenues dans le présent document s'appuient donc sur des sources officielles et publiées. Il reste néanmoins qu'elles ne sont pas toutes équivalentes et que les données ne peuvent par conséquent pas toutes être comparées entre elles, notamment en ce qui a trait aux données des MRC.

Afin de situer le lecteur, quelques données sur la région sont présentées ci-après, suivies par certaines raisons justifiant le financement de la culture et d'une liste des principaux subventionnaires et, enfin, par une section traitant des montants impliqués dans le financement de la culture, particulièrement en Montérégie.

La Montérégie en quelques données

Situation géographique

La Montérégie est une région administrative québécoise située au sud du Québec. Elle est bordée au nord par le fleuve Saint-Laurent et la rivière Outaouais, au sud par les États-Unis, à l'est par les régions administratives du Centre-du-Québec et de l'Estrie et à l'ouest par la province de l'Ontario.

Figure 1 : Localisation de la Montérégie sur la carte du Québec



Source: Wikimedia Commons²

Données géographiques

- Superficie en terre ferme : 11 110,8 km²
- 3 conférences régionales des élus (CRÉ) :
 - Agglomération de Longueuil
 - Montérégie Est
 - Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- 14 municipalités régionales de comté (MRC) et 1 territoire équivalent (agglomération de Longueuil)
- 2 territoires autochtones : Akwesasne et Kahnawake
- 177 municipalités

Données démographiques

- 1 423 235 habitants³ au 1^{er} juillet 2009
 - 705 937 hommes
 - 717 298 femmes
- 2^e région la plus peuplée du Québec, après Montréal
- Croissance de population de 9,5 % depuis 1999⁴

² <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:LocationMont%C3%A9rie.png?uselang=fr>.

³ ISQ, liste détaillée par municipalité en annexe.

⁴ La population de la Montérégie était alors de 1 299 715 habitants (ISQ, estimation au 1^{er} juillet).

Tableau 1 : Répartition de la population de la Montérégie selon le groupe d'âge et le sexe en 2009

Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0-19 ans	174 198	165 388	339 586
20-34 ans	133 590	126 430	260 020
35-64 ans	309 460	314 477	623 937
65 ans et plus	88 689	111 003	199 692
Total	705 937	717 298	1 423 235

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Données économiques

PIB en 2009

- Ensemble des industries : 43 368 833 \$
 - Industries productrices de biens : 14 593 536 \$
 - Industries productrices de services : 28 775 296 \$
 - Industrie de l'information et industrie culturelle : 720 399 \$, soit 2,5 % du PIB des industries productrices de services
 - Arts, spectacles et loisirs : 443 285 \$, soit 1,5 % du PIB des industries productrices de services

Croissance du PIB des secteurs industriels liés à la culture entre 2000 et 2009

- Industrie de l'information et industrie culturelle : 2,4 % (de 703 756 \$ à 720 399 \$)
- Arts, spectacles et loisirs : 61,3 % (de 274 761 \$ à 443 285 \$)

Financement de la culture : pourquoi

Selon la Conférence mondiale sur les politiques culturelles de l'UNESCO, « dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »⁵

Vue sous cet angle, la culture est centrale à tout groupe et société puisque c'est elle qui les caractérise. Cette définition va cependant bien au-delà du champ d'action de la plupart des subventionnaires de la culture, champ qui rejoint plus la notion de « secteur culturel » défini comme étant le « secteur social où se manifestent les activités faisant appel à la création et à l'expression artistiques pour créer des produits culturels dont la société peut faire l'expérience. »⁶

Il existe bien sûr toutes sortes de raisons personnelles pour contribuer au financement des organismes du secteur culturel, ne serait-ce que parce qu'on aime écouter de la musique, lire un livre ou assister à une pièce de théâtre. Mais au-delà des bénéfices personnels pour les visiteurs, spectateurs et participants, il y a aussi des bénéfices collectifs, notamment sur les plans économique et social.

La culture est, comme toute autre industrie, créatrice d'emplois et source de retombées financières. Une étude du MCCCCF indiquait un apport de 10,1 milliards de dollars à l'économie québécoise en 2009 par les secteurs de la culture et des communications, soit 4,1 % du PIB de la province. Selon cette même étude, ces secteurs ont aussi généré 130 345 emplois durant la même période⁷. Pour la Montérégie, Statistique Canada indique que 17 690 personnes travaillent dans les secteurs de la culture et des communications dans la région en 2006⁸. Les données sur le PIB pour l'année 2009 ont, quant à elles, déjà été mentionnées à la page 10.

Mais la culture a aussi un impact social. Certains parlent d'impacts sur le plan de l'identité d'une collectivité et sur ses valeurs, mais aussi sur le plan de la cohésion sociale, du développement communautaire et de la participation citoyenne⁹. Le Gouvernement du Québec a d'ailleurs reconnu son importance en identifiant la culture comme un élément essentiel au développement durable (Agenda21c). L'importance de la culture et ses divers bénéfices collectifs, tant économiques que sociaux, sont ce qui motive principalement le financement de la culture par les pouvoirs publics.

⁵ UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ville de Mexico, 1982, p. 1.

⁶ Stanley, Dick, « Au-delà de l'aspect économique : Élaboration d'indicateurs des effets sociaux de la culture », Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, octobre 2002, p. 4.

⁷ MCCCCF, *Chiffres à l'appui - Données statistiques générales Culture et communications*, 2012.

⁸ MCCCCF, *Portraits statistiques régionaux : Montérégie*, p. 31.

⁹ Voir, entre autres : Stanley, Dick, « The Social Effects of Culture » dans *Canadian Journal of Communications*; Hill stratégies, *Les effets sociaux de la culture : statistiques exploratoires*; MCCCCF, *Agenda 21C - Culture aujourd'hui demain*; Cuesta, Gillespie et Lillis, *Bright Stars : Charting the Impact of the Arts in Rural Minnesota*; *Regional Cities East, Bigger Thinking for Smaller Cities*.

Financement de la culture : par qui

Financement public

Plusieurs instances publiques participent au financement de la culture. Ce financement prend principalement deux formes. Premièrement, ce financement peut être versé, sous forme de subventions, de bourses, de prêts ou d'investissements, à des acteurs du secteur culturel. Il peut s'agir, par exemple, d'un soutien aux arts professionnels (subvention versée à un organisme culturel ou bourse attribuée à un artiste professionnel) ou encore d'une aide financière accordée à une municipalité pour la construction d'une bibliothèque. Deuxièmement, ce financement peut prendre la forme d'une prise en charge financière des coûts culturels par une instance gouvernementale, ce qui se fait généralement dans le cas des services aux citoyens. Une municipalité assumant le salaire d'un agent culturel ou les coûts d'une bibliothèque ou d'un spectacle en plein air en est un exemple.

Nous avons répertorié les instances publiques qui finançaient la culture en Montérégie en 2009-2010. Cette liste est présentée ci-dessous. Notez que certaines MRC de la Montérégie sont absentes de la liste, car nous n'avons pu trouver de source publiée nous confirmant un montant quelconque de dépenses en culture pour l'année 2009. Ces MRC ne possédaient pas, entres autres, de fonds culturel¹⁰.

Canada

- Conseil des arts du Canada (CAC)
- Ministère du Patrimoine canadien
- Téléfilm Canada

Québec

- Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)
- Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ)
- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF)

Montérégie

Agglomération de Longueuil

- CRÉ de l'agglomération de Longueuil
- Société de développement des arts de Longueuil¹¹
- Forum jeunesse Longueuil
- Villes : Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville, Saint-Lambert

¹⁰ De plus, le rapport financier de ces MRC n'était pas disponible sur Internet. Nous n'avions donc aucune source publiée pouvant nous confirmer des dépenses en culture. Il est probable que certaines de ces MRC en avaient néanmoins quelques-unes. La MRC d'Acton, par exemple, rédigeait sa politique culturelle durant cette période, il devait certainement y avoir des coûts associés à cette démarche, ne serait-ce que le salaire de la personne chargée de la rédaction.

¹¹ La SODAC a été remplacée par le Conseil des arts de Longueuil en janvier 2011.

Montérégie Est

- CRÉ Montérégie Est
- Forum jeunesse Montérégie Est
- MRC de Brome-Missisquoi
- MRC du Haut-Richelieu
- MRC Les Maskoutains
- Municipalités

Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

- CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- Forum jeunesse Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
- MRC de Beauharnois-Salaberry
- MRC de Roussillon
- MRC de Vaudreuil-Soulanges
- Municipalités

Financement privé

Peu de données sont à notre disposition en regard du financement privé. Certains organismes, tels que les Caisses Desjardins, se sont joints à des instances publiques pour créer des bourses en culture, comme les Bourses Desjardins des MRC de Roussillon et de Vaudreuil-Soulanges. D'autres commanditent des événements culturels ou font des dons lors des collectes de fonds de certains organismes artistiques.

Notons cependant qu'une recherche de l'Institut Fraser, effectuée en 2010 et basée sur des données de 2008, donnait au Québec le plus bas « indice de générosité » de toutes les provinces canadiennes¹². La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a d'ailleurs indiqué qu'« en matière de philanthropie, le Québec accuse un retard par rapport au reste de l'Amérique du Nord. »¹³

De plus, le secteur culturel ne bénéficie pas du plus grand bassin de donateurs. En effet, un sondage effectué par Hill Stratégies indique qu'au Canada, en 2007, les organismes artistiques et culturels à but non lucratif (OBNL) se classaient 9^e parmi onze types d'OBNL en ce qui a trait au nombre de donateurs. Il en était de même pour la valeur totale des dons, même si le secteur culturel faisait meilleure figure pour la moyenne des dons, se classant au 4^e rang¹⁴.

Cela dit, étant donné que peu de renseignements sur le financement privé sont disponibles publiquement, la prochaine section ne dressera que le portrait du financement public de la culture en Montérégie, en commençant par le financement provenant de sources fédérales.

¹² Institut Fraser, *Generosity in Canada and the United States: The 2010 Generosity Index*, 2010, p. 8.

¹³ Chambre de commerce du Montréal métropolitain, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, p. 15.

¹⁴ Hill Strategies, *Donateurs particuliers aux organismes artistiques et culturels au Canada en 2007*, février 2010.

Financement de la culture en chiffres

Sources fédérales

En 2009-2010, le budget du gouvernement du Canada pour les programmes culturels était de 3 770 324 000 \$, ce qui représentait 1,6 % du montant total du budget des dépenses de programmes¹⁵, qui était de 235 784 598 000 \$. Il s'agissait d'une baisse de 248 200 000 \$ (6,2 %) par rapport à l'année précédente¹⁶.

Par contre, selon l'*Enquête sur les dépenses d'administration fédérale au titre de la culture, Exercice financier 2009-2010* de Statistique Canada, les dépenses au titre de la culture du gouvernement fédéral ont atteint 4,16 milliards en 2009-2010, ce qui représentait une hausse par rapport aux 4,01 milliards dépensés en 2008-2009¹⁷.

Conseil des arts du Canada (CAC)

Le budget du Conseil des arts du Canada, qui est inclus dans le budget global pour les programmes culturels mentionné précédemment, atteignait 183 100 000 \$ en 2009-2010. Ce chiffre représentait 0,08 % des dépenses du budget fédéral¹⁸.

En Montérégie, le CAC a octroyé 1 342 375 \$¹⁹ à des artistes et des organismes en 2009-2010. Les artistes et organismes de la Montérégie Est ont reçu environ 51 % du montant total, ceux de l'agglomération de Longueuil, près de 38 % et ceux de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, environ 11 % (Tableau 2).

Notons que d'après la base de données du CMCC, la Montérégie Est est le territoire sur lequel se retrouve le plus grand nombre d'artistes et d'organismes artistiques professionnels, suivie par l'agglomération de Longueuil et enfin de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent²⁰.

¹⁵ Les dépenses du gouvernement fédéral sont composées des dépenses de programmes et des frais de service de la dette. Source : Holden, Michael, *Les finances du gouvernement fédéral : Examen des revenus et des dépenses dans les provinces*, 14 avril 2007. <http://www.parl.gc.ca/content/LOP/ResearchPublications/prb0639-f.htm#depenses>.

¹⁶ Source : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/me-bd/part-l-fra.asp>.

¹⁷ Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses d'administration fédérale au titre de la culture, Exercice financier 2009-2010*, p. 1, <http://www.statcan.gc.ca/pub/87f0001x/87f0001x2012001-fra.pdf>

¹⁸ CAC, *Financement aux artistes et organismes artistiques 2009-2010 : Aperçu à l'échelle nationale*, p. 4. <http://www.canadacouncil.ca/NR/rdonlyres/B34320EF-23FD-4E8B-A39A-0F0C293235B9/0/NationalOverviewFR.pdf>.

¹⁹ Donnée obtenue à partir de la liste complète des subventions accordées par le CAC pour l'année financière 2009 (couvre la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010).

²⁰ En octobre 2011, la base de données du CMCC recensait 436 artistes et organismes en Montérégie Est, 284 dans l'agglomération de Longueuil et 164 dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Il n'existe cependant pas de liste exhaustive et à jour des artistes montérégiens. Par conséquent, bien que la base de données du CMCC soit mise à jour régulièrement, elle est forcément incomplète, et certaines données, telles que l'adresse, peuvent ne plus être exactes.

Tableau 2 : Distribution des bourses et subventions octroyées par le CAC en Montérégie en 2009-2010 par territoire

	Agglomération de Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Total Montérégie
Montants octroyés²¹	511 560,00 \$	688 365,00 \$	142 450,00 \$	1 342 375,00 \$
% du montant total pour la Montérégie	38,11 %	51,28 %	10,61 %	100 %
Nombre de bourses et subventions²²	42	48	11	101

Lorsque l'on compare avec les autres régions administratives québécoises, la Montérégie se retrouve au 3^e rang des sommes distribuées par le CAC au Québec (Tableau 3). Rappelons que la région est tout de même la deuxième plus peuplée de la province, tout juste derrière Montréal.

Tableau 3 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CAC par région administrative, 2009-2010

Régions administratives	CAC
Bas-Saint-Laurent	757 900,00 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	669 060,00 \$
Capitale-Nationale	5 350 644,00 \$
Mauricie	381 000,00 \$
Estrie	431 130,00 \$
Montréal	35 703 393,00 \$
Outaouais	367 470,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	161 800,00 \$
Côte-Nord	76 750,00 \$
Nord-du-Québec	102 500,00 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	169 900,00 \$
Chaudière-Appalaches	236 750,00 \$
Laval	168 113,00 \$
Lanaudière	375 955,00 \$
Laurentides	307 405,00 \$
Montérégie	1 342 375,00 \$
Centre-du-Québec	63 210,00 \$
Total	46 665 355,00 \$

Téléfilm Canada

Aucun montant n'a été accordé en Montérégie par Téléfilm Canada. En fait, pratiquement toutes les entreprises ayant obtenu du financement de cet organisme étaient situées dans la région de

²¹ Données compilées à partir de la liste complète des subventions accordées pour l'année financière 2009 qui couvre la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010. La liste est disponible à l'adresse <http://www.canadacouncil.ca/subventions/recipients-fr>.

²² Il ne s'agit pas ici du nombre d'organismes ou d'artistes ayant reçu du soutien financier, mais bien du nombre de subventions et de bourses accordées. Certains organismes et artistes reçoivent des fonds provenant de plusieurs programmes et sont donc comptés plus d'une fois.

Montréal. Seules deux entreprises se trouvaient dans une autre région, soit celle de la Capitale-Nationale.

Ministère du Patrimoine canadien

Le ministère du Patrimoine canadien octroie de l'aide financière par le biais de divers programmes et fonds. Selon les données disponibles, les organismes de la Montérégie ont principalement obtenu du financement par le *Fonds du Canada pour la présentation des arts* et le programme de *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*²³. Au total, le ministère a octroyé 645 600 \$ en Montérégie à travers ces deux programmes (Tableau 4). La plus grande partie de ce montant (67 %) a été allouée à des organismes provenant de la Montérégie Est.

Tableau 4 : Aide financière octroyée par Patrimoine canadien à des organismes montréalais en 2009-2010²⁴

Fonds ou programmes	Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Montérégie
Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	30 700 \$	234 000 \$	36 900 \$	301 600 \$
Fonds du Canada pour la présentation des arts	70 000 \$	199 000 \$	75 000 \$	344 000 \$
Incitatifs aux fonds de dotation	-	-	-	-
Total	100 700 \$	433 000 \$	111 900 \$	645 600 \$

Il existe également un *Fonds du Canada pour les espaces culturels*. Deux organismes montréalais ont bénéficié de ce fonds en 2009 et 2010. Patrimoine canadien a alloué un montant total de 1 068 328 \$²⁵ à ces organismes pour ces deux années²⁶.

Les données sur l'aide aux musées de Patrimoine canadien en 2009-2010 n'étaient, quant à elles, pas encore publiées en octobre 2012. Notons cependant qu'en 2008-2009, un seul organisme montréalais avait reçu une aide financière provenant de ce programme.

La comparaison des montants attribués par le ministère du Patrimoine canadien selon les régions administratives québécoises montre que la Montérégie se classe au 9^e rang des sommes distribuées par le biais du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*, et au 4^e rang pour le *Fonds du Canada pour la présentation des arts* (Tableau 29, en annexe).

Cependant, la comparaison en dollars par habitant n'est pas aussi avantageuse, la Montérégie se retrouvant au 13^e rang des régions administratives québécoises avec 0,21 \$/habitant pour le programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine*, et au 14^e rang avec 0,24 \$/habitant pour le *Fonds du Canada pour la présentation des arts*. Sur le total distribué par ces deux fonds, la région glisse même au 15^e rang (Tableau 5).

²³ Aucun organisme montréalais n'a reçu de fonds provenant du programme *Incitatifs aux fonds de dotation* en 2009-2010.

²⁴ Données compilées à partir de <http://www.pch.gc.ca/fra/1290192925372/1286219997577> et <http://www.pch.gc.ca/fra/1288017819359/1288017819361>

²⁵ Sources : <http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=8&imode=2&ID=6490&initiativeld=133> et <http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=8&imode=2&ID=13705&initiativeld=133>.

²⁶ Les montants étaient alloués pour 2009 et 2010 et non pour l'année 2009-2010 comme les autres fonds mentionnés précédemment.

La région se classe pourtant bien quant au nombre de montants accordés, ayant reçu 22 subventions du programme *Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine* (3^e rang), et 11 du *Fonds du Canada pour la présentation des arts* (3^e rang)²⁷. Il apparaît clairement cependant que le nombre de subventions et la somme des montants accordés ne pèsent pas lourd par rapport à la taille de la population de la région.

Tableau 5 : Répartition des sommes attribuées par le biais de certains fonds de Patrimoine canadien en dollars par habitant²⁸, régions administratives québécoises, 2009-2010

Régions administratives	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Fonds du Canada pour la présentation des arts	Total
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	4,58 \$	2,59 \$	7,17 \$
Bas-Saint-Laurent	2,37 \$	1,38 \$	3,74 \$
Montréal	0,33 \$	2,80 \$	3,12 \$
Capitale-Nationale	0,93 \$	2,00 \$	2,93 \$
Mauricie	1,60 \$	0,90 \$	2,50 \$
Abitibi-Témiscamingue	0,94 \$	1,56 \$	2,50 \$
Côte-Nord	0,22 \$	1,88 \$	2,10 \$
Estrie	1,09 \$	0,77 \$	1,85 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	1,20 \$	0,37 \$	1,58 \$
Centre-du-Québec	0,53 \$	0,93 \$	1,46 \$
Lanaudière	0,17 \$	1,18 \$	1,35 \$
Chaudière-Appalaches	0,78 \$	0,44 \$	1,22 \$
Outaouais	0,60 \$	0,16 \$	0,76 \$
Laurentides	0,12 \$	0,34 \$	0,46 \$
Montérégie	0,21 \$	0,24 \$	0,45 \$
Laval	0,03 \$	0,06 \$	0,09 \$
Nord-du-Québec	- \$	- \$	- \$
Québec en entier	0,58 \$	1,25 \$	1,83 \$

Sources provinciales

Selon l'OCCQ, les dépenses culturelles de l'administration publique québécoise ont atteint 1 007 588 600 \$ en 2009-2010. Pour la même année, le ministère des Finances fait état de dépenses (excluant le service de la dette) de 68 722 000 000 \$²⁹. Basées sur ces chiffres, les dépenses culturelles représenteraient donc 1,47 % des dépenses de programmes du gouvernement québécois.

²⁷ Tableau 30 en annexe.

²⁸ Le tableau de la population du Québec par région administrative se trouve en annexe, page 52.

²⁹ Ministères des Finances du Québec, *Comptes publics*, http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2009-2010.pdf, p. 65 (résultats réels consolidés).

Dépenses de l'administration publique québécoise³⁰

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ), par le biais de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ), publie chaque année les montants des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture.

Selon ces données, la Montérégie a reçu au total un peu plus de 25 millions au titre de la culture en 2009-2010 (Tableau 6). Sur ces 25 millions, environ 45 % étaient des dépenses liées aux bibliothèques. Les activités multidisciplinaires arrivaient en second lieu avec un peu plus de 17 % des dépenses, suivies par le domaine du patrimoine (incluant les institutions muséales) avec 13,6 %, puis par les arts de la scène avec 9,9 % (Tableau 6). Les autres domaines réunis représentaient moins de 15 % des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la région.

Tableau 6 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine pour la Montérégie en 2009-2010

Domaines d'activité ³¹	\$	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	900 600 \$	3,6 %
Arts de la scène	2 494 600 \$	9,9 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	3 428 900 \$	13,6 %
Bibliothèques	11 402 000 \$	45,3 %
Livre et périodique	661 100 \$	2,6 %
Enregistrement sonore	118 700 \$	0,5 %
Cinéma et audiovisuel	704 800 \$	2,8 %
Radio et télévision	392 800 \$	1,6 %
Multimédia	-	-
Enseignement des arts	27 400 \$	0,1 %
Relations interculturelles	144 000 \$	0,6 %
Langue française	435 000 \$	1,7 %
Activités multidisciplinaires	4 337 800 \$	17,2 %
Autres activités culturelles	100 400 \$	0,4 %
Total	25 147 800 \$	100 %

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, dû à l'arrondissement.

La majeure partie des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture en 2009-2010, soit près de 94 %³², étaient des dépenses externes (Tableau 7). Parmi celles-ci, les

³⁰ Notez que les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture incluent aussi les transferts aux administrations municipales pour les activités culturelles et artistiques.

³¹ Un tableau plus complet comprenant également les secteurs d'activité (ex. : théâtre) se trouve en annexe, page 46 .

³² 23 562 100 \$ sur 25 147 800 \$.

dépenses externes de fonctionnement étaient les plus importantes, comptant pour environ 79 %³³ (Tableau 7).

Plus des trois quarts³⁴ de ces dépenses externes de fonctionnement se trouvaient dans la catégorie « Association et organismes ». Les administrations municipales comptaient pour 18,7 % de ces dépenses, tandis que les particuliers ne comptaient que pour 3,8 %. Moins de 1 % de ces dépenses se retrouvaient dans la catégorie « Autres ». Voir Tableau 8.

Tableau 7 : Détails des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses³⁵

Catégories de dépenses		\$
Dépenses internes	Fonctionnement	1 570 800,00 \$
	Investissement	15 000,00 \$
	Total	1 585 800,00 \$
Dépenses externes	Fonctionnement	18 626 500,00 \$
	Investissement	4 935 600,00 \$
	Total	23 562 100,00 \$
Dépenses totales		25 147 800,00 \$

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Tableau 8 : Détails des dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses	\$	%
Particuliers ³⁶	710 600,00 \$	3,8 %
Associations et organismes	14 364 600,00 \$	77,1 %
Administrations municipales	3 474 200,00 \$	18,7 %
Autres	77 000,00 \$	0,4 %
Total	18 626 500,00 \$	100 %

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Pour ce qui est des dépenses externes d'investissement, ce sont les associations et organismes et les administrations municipales qui se partagent la majeure partie de la somme. Les premiers comptent pour 52 % de ces dépenses, et les secondes pour 45,7 %. Les particuliers comptent pour les 2,3 % restant. Voir Tableau 9.

³³ 18 626 500 \$ sur 23 562 100 \$.

³⁴ 77,1 %, soit 14 364 600 \$ sur 18 626 500 \$.

³⁵ La définition de ces catégories de dépenses se trouve en annexe, page 55.

³⁶ Subventions aux artistes, prix, etc.

Tableau 9 : Détails des dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture en Montérégie en 2009-2010 selon la catégorie de dépenses

Catégorie de dépenses	\$	%
Particuliers	111 800,00 \$	2,3 %
Associations et organismes	2 567 600,00 \$	52,0 %
Administrations municipales	2 256 100,00 \$	45,7 %
Autres	- \$	-
Total	4 935 600,00 \$	100 %

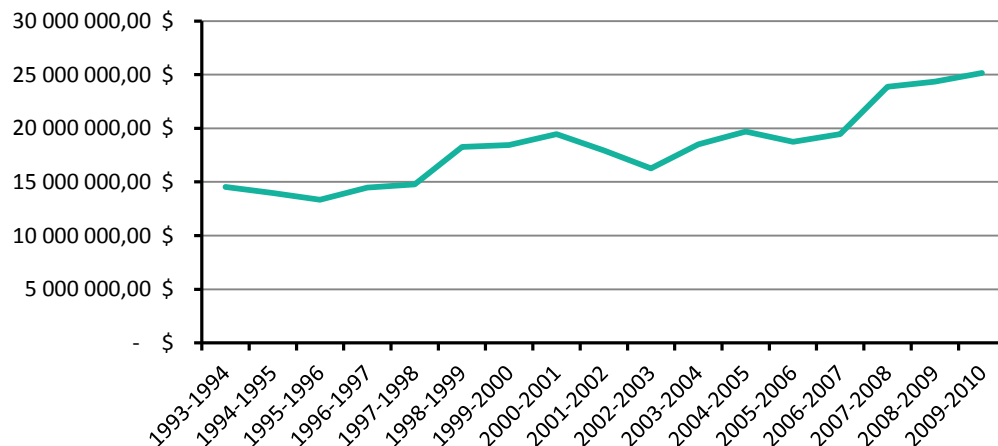
Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Évolution depuis 1993-1994

La tendance des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie est à la hausse depuis 1993-1994, même si elle a subi quelques légères baisses au cours de cette période (Figure 2). Les dépenses internes et externes ont notamment crû de 73,2 %³⁷ en Montérégie entre 1993-1994 et 2009-2010. Pour la dernière décennie (2000-2001 à 2009-2010), la croissance a été de 29,2 %³⁸.

Selon la Banque du Canada, l'inflation pour ces mêmes périodes est respectivement de 36,41 % et de 21,64 %³⁹, c'est-à-dire qu'en 2010, il fallait 1,36 \$ pour avoir le pouvoir d'achat qu'avait un dollar en 1993, et 1,22 \$ pour avoir le pouvoir d'achat qu'avait un dollar en l'an 2000. La croissance des dépenses publiques au titre de la culture en Montérégie au cours de ces périodes a donc été plus importante que la simple indexation au coût de la vie.

Figure 2 : Dépenses internes et externes au titre de la culture de l'administration publique québécoise pour la Montérégie de 1993-1994 à 2009-2010⁴⁰



Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

³⁷ 25 147 800 \$ en 2009-2010 comparativement à 14 522 500 \$ en 1993-1994.

³⁸ 25 147 800 \$ en 2009-2010 comparativement à 19 470 000 \$ en 2000-2001.

³⁹ Feuille de calcul de l'inflation, <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation>.

⁴⁰ Les données chiffrées se trouvent en annexe, page 47.

L'analyse des dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture par habitant selon les régions administratives montre qu'en 2009-2010, la Montérégie a été peu choyée par rapport à d'autres régions. Les données présentées dans le tableau ci-dessous (Tableau 10) indiquent en effet que la Montérégie se retrouvait au 16^e et avant-dernier rang du palmarès des dépenses par habitant selon les régions. D'ailleurs, les régions situées en périphérie de Montréal, soit les Laurentides, Lanaudière, Laval et la Montérégie, étaient toutes en queue de peloton, Laval étant celle qui a reçu le moins d'argent de l'administration provinciale pour la culture par habitant en 2009-2010.

Les régions centrales (Montréal et Capitale-Nationale) ont toutes deux reçu plus de 300 \$/habitant de l'administration publique québécoise. Des institutions culturelles majeures pour la province (musées nationaux, Télé-Québec, Bibliothèque nationale, etc.) sont cependant localisées sur l'un ou l'autre de ces territoires et expliquent en partie les dépenses qui y sont effectuées par l'administration publique québécoise.

Tableau 10 : Dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture par région administrative et par habitant

Régions	Dépenses ⁴¹	Population ⁴²	\$/habitant
Capitale-Nationale	224 956 300,00 \$	686 408	327,73 \$
Montréal	594 828 800,00 \$	1 923 785	309,20 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	8 809 100,00 \$	93 642	94,07 \$
Estrie	23 225 400,00 \$	307 252	75,59 \$
Bas-Saint-Laurent	15 066 600,00 \$	200 870	75,01 \$
Abitibi-Témiscamingue	10 450 600,00 \$	145 288	71,93 \$
Mauricie	17 816 000,00 \$	261 359	68,17 \$
Côte-Nord	6 411 100,00 \$	95 236	67,32 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	18 043 000,00 \$	272 059	66,32 \$
Nord-du-Québec	1 739 500,00 \$	41 539	41,88 \$
Outaouais	12 337 500,00 \$	357 985	34,46 \$
Chaudière-Appalaches	10 528 500,00 \$	401 884	26,20 \$
Centre-du-Québec	5 730 900,00 \$	230 078	24,91 \$
Lanaudière	9 396 600,00 \$	456 269	20,59 \$
Laurentides	10 637 400,00 \$	540 327	19,69 \$
Montérégie	25 147 800,00 \$	1 423 235	17,67 \$
Laval	6 375 200,00 \$	391 141	16,30 \$
Hors Québec	6 087 800,00 \$	-	-
Ensemble du Québec	1 007 588 600,00 \$	7 828 357	128,71 \$

⁴¹ ISQ, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine, le secteur d'activité et la région administrative Québec (22 septembre 2011) ».

⁴² ISQ, « Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2009 », estimation au 1^{er} juillet 2009.

CALQ et SODEC

Le Conseil des arts et des lettres du Québec et la Société de développement des entreprises culturelles ont octroyé au total 4 873 407 \$⁴³ à des artistes et des organismes montréalais en 2009-2010. Sur ce montant, 2 515 977 \$ provenaient du CALQ (incluant les ententes et Placements Culture) et 2 357 430 \$ de la SODEC. Voir Tableau 11.

Les artistes et organismes de la Montérégie Est ont reçu 55 % du montant total des subventions accordées par le CALQ en Montérégie, ceux de Longueuil, 36 %, et ceux de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, 9 %. Pour l'aide accordée par la SODEC⁴⁴, ce sont les artistes et organismes de Longueuil qui ont reçu la plus grande part, soit environ 53 % du montant total accordé par la SODEC en Montérégie. Les artistes et organismes de la Montérégie Est ont obtenu environ 42 % de ce montant total, alors que ceux de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent n'en ont reçu que 4 %. Voir Tableau 11.

Rappelons que d'après la base de données du CMCC, la Montérégie Est est le territoire sur lequel se retrouve le plus grand nombre d'artistes et d'organismes artistiques professionnels, suivie par l'agglomération de Longueuil et, enfin, par la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent⁴⁵.

Tableau 11 : Montants octroyés par le CALQ et la SODEC en Montérégie en 2009-2010 par territoire de CRÉ

Subventionnaires	Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Total Montérégie
CALQ⁴⁶	629 915,00 \$	983 118,00 \$	167 694,00 \$	1 780 727,00 \$
CALQ - Ententes	16 250,00 \$	-	-	16 250,00 \$
CALQ - Placements culture	-	459 000,00 \$	260 000,00 \$	719 000,00 \$
SODEC⁴⁷	1 252 225,00 \$	1 011 268,00 \$	93 937,00 \$	2 357 430,00 \$
Total	1 898 390,00 \$	2 453 386,00 \$	521 631,00 \$	4 873 407,00 \$

Le tableau ci-dessous indique qu'une seule entente a été signée avec le CALQ en 2009-2010. Celle-ci est enregistrée pour l'agglomération de Longueuil, mais puisqu'il s'agit d'une entente avec le CMCC, son action couvre toute la Montérégie et pas uniquement l'agglomération où sont situés ses bureaux.

⁴³ Donnée obtenue à partir de la liste complète des subventions accordées par le CALQ en 2009-2010 (comprend les montants des ententes ainsi que de Placements culture) et la répartition régionale des interventions de la SODEC 2009-2010 pour les régions périphériques.

⁴⁴ Subventions, investissements et prêts à remboursement variable ou fixe.

⁴⁵ En octobre 2011, la base de données du CMCC recensait 436 artistes et organismes en Montérégie Est, 284 dans l'agglomération de Longueuil et 164 dans la Vallée-du-Haut Saint-Laurent. Il n'existe cependant pas de liste exhaustive et à jour des artistes montréalais et, bien que la base de données du CMCC soit mise à jour régulièrement, elle est forcément incomplète. Par conséquent, ces données ne sont pas un reflet exact de la réalité.

⁴⁶ Données compilées à partir de la liste des subventions accordées par le CALQ disponible à http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20092010b.pdf. Les montants des ententes ainsi que de Placements Culture sont présentés séparément.

⁴⁷ Données compilées à partir de la répartition régionale des interventions de la SODEC 2009-2010 pour les régions périphériques : http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/pdf/publications/regions_inter3.pdf. La compilation par territoire de CRÉ a été effectuée avec les données du Registre des entreprises du Québec et la base de données du CMCC. Inclut les subventions, les investissements et les prêts.

Il existait également des ententes visant le Soutien à la consolidation d'organismes artistiques professionnels pour les trois territoires de CRÉ. Cependant, les montants distribués ne concernaient que l'engagement financier des partenaires en 2009-2010. Le CALQ n'a donc déboursé aucun argent pour ces ententes pour cette année, elles ne sont donc pas comptabilisées ici⁴⁸.

Le Tableau 12 montre également que cinq organismes montréalais se sont prévalus du programme Placements Culture, soit trois en Montérégie Est et deux dans la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent. Ce programme aura permis à ces cinq organismes d'amasser au total 719 000 \$ de plus lors de leur collecte de fonds (Tableau 11). Le plus petit montant reçu par ces organismes était de 60 000 \$, et le plus grand de 249 000 \$. La moyenne des montants reçus par les organismes montréalais ayant participé au programme Placements Culture en 2009-2010 est de 143 800 \$.

Notons que le tableau indique le nombre de subventions et de bourses octroyées et non le nombre de bénéficiaires. Certains artistes et organismes ont en effet bénéficié de plus d'une bourse ou subvention. Par exemple, le nombre d'artistes montréalais ayant reçu une bourse du CALQ en 2009-2010 est de 81, alors que 84 bourses ont été octroyées (trois artistes ont reçu deux bourses). Pour ce qui est des organismes, ce sont seize organismes qui ont obtenu une subvention, alors que le nombre octroyé est de 28. Ces données excluent les ententes et Placements culture.

Tableau 12 : Nombre de subventions et de bourses octroyées par le CALQ et la SODEC en Montérégie, 2009-2010⁴⁹

Subventionnaires	Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Inconnue	Total Montérégie
CALQ	47	50	15	-	112
CALQ – ententes	1	-	-	-	1
Placements culture	-	3	2	-	5
SODEC	89	74	9	1	173
Total	137	127	26	1	291

La comparaison interrégionale des sommes distribuées par le CALQ et la SODEC place la Montérégie au 3^e rang (Tableau 13), derrière les régions de Montréal et de la Capitale-Nationale. Rappelons que la région est tout de même la deuxième plus peuplée de la province, tout juste derrière Montréal. L'hypothèse peut donc être émise qu'elle abrite également un bon bassin d'artistes.

⁴⁸ Ces données sont présentées dans le Tableau 17.

⁴⁹ Il ne s'agit pas ici du nombre d'organismes ou d'artistes ayant reçu du soutien financier, mais bien du nombre de subventions et de bourses accordées. Certains organismes et artistes reçoivent des fonds provenant de plusieurs programmes et sont donc comptés plus d'une fois. Les subventions spéciales sont comptées comme une subvention à part entière.

Tableau 13 : Répartition de l'aide financière octroyée par le CALQ et la SODEC par région administrative, 2009-2010

Régions administratives	CALQ ⁵⁰	SODEC	Total
Bas-Saint-Laurent	1 706 758,00 \$	533 031,00 \$	2 997 689,00 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 601 158,00 \$	323 008,00 \$	2 593 226,00 \$
Capitale-Nationale	14 302 445,00 \$	3 080 396,00 \$	22 733 485,00 \$
Mauricie	1 105 645,00 \$	181 178,00 \$	1 667 823,00 \$
Estrie	1 779 828,00 \$	296 368,00 \$	2 507 326,00 \$
Montréal	60 415 387,00 \$	51 450 978,00 \$	147 569 758,00 \$
Outaouais	499 060,00 \$	157 808,00 \$	1 024 338,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	932 889,00 \$	450 886,00 \$	1 545 575,00 \$
Côte-Nord	241 514,00 \$	131 297,00 \$	449 561,00 \$
Nord-du-Québec	76 000,00 \$	1 171,00 \$	179 671,00 \$
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 281 716,00 \$	220 748,00 \$	1 672 364,00 \$
Chaudière-Appalaches	846 017,00 \$	220 221,00 \$	1 302 988,00 \$
Laval	824 489,00 \$	424 793,00 \$	1 417 395,00 \$
Lanaudière	1 779 735,00 \$	224 679,00 \$	2 380 369,00 \$
Laurentides	1 067 871,00 \$	1 629 701,00 \$	3 004 977,00 \$
Montérégie	2 515 977,00 \$	2 357 430,00 \$	6 215 782,00 \$
Centre-du-Québec	732 493,00 \$	27 875,00 \$	823 578,00 \$
Total	91 708 982,00 \$	61 711 568,00 \$	200 085 905,00 \$

D'ailleurs, en ce qui a trait au nombre de demandes de subvention déposées au CALQ en 2009-2010, les organismes montérégiens se retrouvaient au 4^e rang avec 30 demandes (Tableau 14), tout juste derrière ceux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui ont déposé 31 demandes. Du côté des artistes, ce sont 320 demandes de bourses qui ont été déposées par les artistes montérégiens, les plaçant ainsi au 3^e rang du nombre de demandes. Il semble donc que le bassin d'organismes artistiques et d'artistes professionnels aptes à déposer des demandes au CALQ de la région est de bonne taille. Il est fort probable qu'il en soit de même pour la SODEC et le CAC.

En fait, compte tenu de ces chiffres, il serait inquiétant que la région ne se classe pas au 3^e rang des montants alloués par les organismes subventionnaires. Cela dénoterait, en effet, un très faible taux de réussite ou encore l'obtention de très petits montants.

Pour ce qui est du taux de réussite, d'après les données contenues dans le portrait statistique régional en culture du MCCCCF pour la Montérégie, le taux de réponses favorables pour les artistes et organismes montérégiens pour ce qui est des demandes de bourses et de subventions au CALQ (30 %) est d'ailleurs inférieur à la moyenne québécoise (37 %). Le même portrait indique que le nombre de bourses accordées aux artistes par le CALQ en 2009-2010 est légèrement supérieur à la moyenne québécoise (84 *versus* 81)⁵¹.

⁵⁰ Incluant Placements Culture. Données compilées à partir du *Rapport annuel de gestion 2009-2010* du CALQ, p. 112 et 123. Un tableau présentant les données de Placements Culture séparément se trouve en annexe, page 49.

⁵¹ MCCCCF, *Portraits statistiques régionaux en culture : Montérégie*, 2012, p. 32.

Tableau 14 : Répartition du nombre de demandes de bourse et de subvention et du soutien accordé par région en 2009-2010

Régions administratives	Demandes de bourses	Bourses accordées	Demande subventions	Subventions accordées
Bas-Saint-Laurent	81	15	22	20
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70	23	31	20
Capitale-Nationale	462	131	99	77
Mauricie	102	29	18	15
Estrie	156	31	22	20
Montréal	3440	888	483	357
Outaouais	66	18	18	14
Abitibi-Témiscamingue	50	15	10	9
Côte-Nord	x	14	x	6
Nord-du-Québec	x	1	x	1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	63	19	11	9
Chaudière-Appalaches	69	14	10	8
Laval	57	13	8	6
Lanaudière	105	32	15	10
Laurentides	172	44	18	11
Montérégie	320	84	30	17
Centre-du-Québec	71	18	6	6

Source : CALQ, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BANQ offre deux programmes d'aide financière : Soutien au traitement des archives et Soutien aux archives privées (aide financière au fonctionnement des services agréés). En 2009-2010, dix organismes montréalais ont reçu une subvention dans le cadre de ces programmes⁵². Nous n'avons cependant pu trouver de publications faisant état des sommes allouées. Notons cependant que les dépenses de BANQ en Montérégie atteignaient 108 631 \$ en 2008-2009⁵³.

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

En plus des programmes offerts via le CALQ et la SODEC, le MCCCFF gère directement des programmes et des fonds permettant de soutenir des initiatives culturelles.

Le montant le plus important a été distribué pour l'aide au fonctionnement (Tableau 15), qui soutient notamment les musées, les diffuseurs pluridisciplinaires⁵⁴ et les médias communautaires. L'aide aux immobilisations est presque aussi importante, la majeure partie de cette somme (80 %) étant consacrée à la construction ou à l'agrandissement de bibliothèques.

⁵² MCCCFF, *op. cit.*, p. 64.

⁵³ *Ibid.*, p. 37.

⁵⁴ Dix diffuseurs pluridisciplinaires sont soutenus par le biais du programme d'aide au fonctionnement. Source : *Ibid.*, p. 89.

Tableau 15 : Compilation des sommes distribuées en Montérégie par le MCCCC en 2009-2010⁵⁵

Programmes	Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Total
Aide au fonctionnement	705 185,00 \$	1 035 526,00 \$	2 051 768,00 \$	3 792 479,00 \$
Aide aux initiatives de partenariat	275 000,00 \$	436 069,00 \$	308 100,00 \$	1 019 169,00 \$
Aide aux projets	205 220,00 \$	727 389,00 \$	805 955,00 \$	1 738 564,00 \$
Aide aux immobilisations	1 121 600,00 \$	1 175 290,00 \$	1 293 800,00 \$	3 590 690,00 \$
Fonds du patrimoine culturel québécois, soutien aux expositions permanentes ⁵⁶			158 012,00 \$	158 012,00 \$
Autres interventions	18 778,41 \$	44 944,15 \$	5 495,73 \$	69 218,29 \$
Total	2 325 783,41 \$	3 419 218,15 \$	4 623 130,73 \$	10 368 132,29 \$

L'aide aux initiatives de partenariat subventionne, entre autres :

- quatre ententes de développement culturel municipal⁵⁷
- une entente de développement culturel MRC⁵⁸
- une entente avec chacune des CRÉ, pour un total de trois ententes

Tableau 16 : Autres sommes annoncées par le MCCCC en 2009-2010⁵⁹

Programmes	Longueuil	Montérégie Est	VHSL	Total
Aide aux immobilisations		9 891 982,00 \$	1 200 230,00 \$	11 092 212,00 \$

Des sommes plus importantes, soit 11 092 212 \$ (Tableau 16), ont aussi été annoncées en aide aux immobilisations au courant de l'année, grâce au volet culturel du Plan québécois pour les infrastructures⁶⁰. Encore une fois, ce sont les projets de rénovation ou de construction de bibliothèques qui recevront la majorité des fonds.

Sources régionales et locales

Les montants mentionnés ci-dessous sont ceux qui ont été distribués par des sources régionales et locales. Cependant, il est possible qu'une partie de ces montants proviennent d'une autre source, par exemple provinciale. **Ces montants ne peuvent donc être additionnés à ceux énumérés précédemment.**

Les données pour les sources régionales sont également disparates. Il n'est donc pas possible de les comparer entre elles.

⁵⁵ Source: Données compilées à partir de données fournies par le MCCCC, sauf indication contraire.

⁵⁶ Source : liste des institutions muséales financées par le biais du programme de soutien aux expositions permanentes (<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4745>).

⁵⁷ MCCCC, *op. cit.*, p. 41.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ Source : communiqués de presse de MCCCC pour la Montérégie avril 2009 à mars 2010 (<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1945>)

⁶⁰ Il est possible que certains de ces projets ne se réalisent pas.

Conférences régionales des élus

Agglomération de Longueuil

La Conférence régionale des élus de l'agglomération de Longueuil et le Forum jeunesse Longueuil ont distribué 165 200 \$ dans le cadre de l'entente culture, dont 85 730 \$ de la CRÉ et 79 470 \$ du FJL. La CRÉ a également distribué 77 000 \$ hors entente culture pour des activités culturelles⁶¹.

La valeur totale de *l'Entente spécifique sur le développement de la culture pour le territoire de la CRÉ de Longueuil (2007-2010)* était de 460 000 \$, pour une moyenne annuelle de 153 333 \$. Une partie de ce montant provenait du MCCCCF.

L'année 2009-2010 était aussi la dernière année de *l'Entente administrative sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de l'agglomération de Longueuil (2007-2010)*. La valeur totale de l'entente s'élevait à 135 000 \$, soit 45 000 \$ annuellement. L'engagement financier de la CRÉ s'élevait à 22 500 \$ par année (Tableau 17). Comme mentionné plus haut, le CALQ avait déjà versé sa contribution financière complète (67 500 \$) en 2007-2008. Tous les montants versés en 2009-2010 devaient donc provenir de la CRÉ. Nous n'avons cependant pu trouver de source publiée faisant état des sommes réellement versées au cours de cet exercice financier, mais elles ne pouvaient dépassées 67 500 \$.

Enfin, pour l'agglomération de Longueuil, il y avait également *l'Entente administrative pour les concerts en plein air de l'OSDL (2009-2010)* d'une valeur de 420 000 \$. La portion de l'entente subventionnée par la CRÉ n'était cependant pas indiquée.

Montérégie Est

En Montérégie Est le soutien à des organismes et à des projets culturels hors entente culture par la CRÉ ont atteint 89 200 \$ en 2009-2010. Il n'y a pas eu d'appel de projets dans le cadre de l'entente culture durant cette période⁶². La valeur de *l'Entente spécifique pour le développement de la culture pour le territoire de la Montérégie Est (2009-2012)* est d'environ 129 666 \$ par an. Une partie du montant provient du MCCCCF.

L'engagement financier de la CRÉ Montérégie Est pour *l'Entente administrative sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la Montérégie Est (2007-2010)* s'élevait à 15 000 \$ par année (Tableau 17). Comme mentionné, le CALQ ayant déjà versé sa contribution financière complète (45 000 \$), il est probable que les sommes réellement versées par la CRÉ en 2009-2010 aient été plus importantes que les 15 000 \$ prévus dans l'entente. Elles ne pouvaient cependant être supérieures à 45 000 \$.

Vallée-du-Haut-Saint-Laurent

Pour ce qui est de la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent, 64 746,25 \$ ont été distribués en 2009-2010 dans le cadre de l'entente culture, tandis que le FJVHSL octroyait 25 052,50 \$ dans le cadre de la même entente, soit un total de 89 798,75 \$ pour cette entente. Un montant additionnel de 75 000 \$ a également été alloué par la CRÉ pour un projet culturel (hors entente).

⁶¹ Source : CRÉ Longueuil, *Rapport d'activités 2009-2010*, p. 27.

⁶² Compilé d'après le *Rapport d'activités 2009-2010* de la CRÉ Montérégie Est.

Ce qui porte le total à 164 798,75 \$ pour 2009-2010⁶³. La contribution du MCCCCF est exclue de ces montants.

Pour l'Entente administrative sur la consolidation des organismes artistiques professionnels de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (2007-2010), l'engagement financier de la CRÉ Vallée-du-Haut-Saint-Laurent s'élevait à 15 000 \$ par année (Tableau 17). Le CALQ avait déjà versé sa contribution financière complète (45 000 \$) en 2007-2008, il est possible que les sommes réellement versées par la CRÉ en 2009-2010 aient été supérieures aux 15 000 \$ prévus.

Tableau 17 : Entente de partenariat portant sur la consolidation des organismes (2007-2010)

	De l'agglomération de Longueuil	De la Montérégie Est	De la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent
Engagement financier annuel de la CRÉ de chaque territoire	22 500 \$	15 000 \$	15 000 \$
Engagement financier annuel du CALQ	22 500 \$	15 000 \$	15 000 \$
Total des engagements annuels	45 000 \$	30 000 \$	30 000 \$

Source : CALQ

Municipalités régionales de comté

Certaines municipalités régionales de comté (MRC) possèdent un fonds culturel par lequel elles octroient un soutien à certains projets culturels. Voici les données recueillies pour l'année 2009.

MRC de Beauharnois-Salaberry

La MRC de Beauharnois-Salaberry a distribué 16 200 \$ en 2009⁶⁴ par le biais de son Fonds culturel.

MRC de Brome-Missisquoi

La MRC de Brome-Missisquoi possède elle aussi un fonds culturel. En 2009, onze projets ont été soutenus pour un montant total de 20 000 \$.

MRC du Haut-Richelieu

Dans le cadre de sa politique culturelle, la MRC du Haut-Richelieu accorde de l'aide financière à certains projets portés par les organismes du milieu. Le nombre de projets auxquels un soutien financier a été alloué ainsi que le montant de ce soutien n'étaient pas disponibles pour l'année 2009.

Le rapport financier de 2010 de la MRC indique cependant que les dépenses pour les activités culturelles se sont chiffrées à 34 620 \$ en 2009⁶⁵. Il s'agit par contre ici du total des dépenses des activités culturelles et non nécessairement du montant distribué en aide financière.

MRC de Roussillon

La MRC de Roussillon a distribué 28 000 \$ en subvention dans la cadre de son Fonds culturel régional lors de l'édition 2009 de son Gala du Fonds culturel régional. Des Bourses Desjardins s'ajoutent également au montant alloué en subvention par la MRC. En 2009, ces bourses étaient

⁶³ Cette information nous a été transmise par la CRÉ de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

⁶⁴ MRC de Beauharnois-Salaberry, *Rapport annuel d'activités 2009*, p. 17.

⁶⁵ MRC Le Haut-Richelieu, *Rapport financier 2010*, p. S28-3.

<http://www.mrchr.qc.ca/documents/administration/rapportfinancier.pdf>. Le rapport financier de 2009 n'était pas disponible, mais le rapport 2010 contient les données des réalisations de 2009.

d'une valeur totale de 9 500 \$. Un montant total de 37 500 \$ a donc été octroyé par le Fonds culturel régional de la MRC de Roussillon en 2009.

MRC des Maskoutains

La Ville de Saint-Hyacinthe possède un Conseil de la culture qui offre un soutien financier aux organismes et artistes, professionnels et de la relève, du territoire de la MRC des Maskoutains. En 2009, 35 500 \$ ont été distribués à dix-neuf récipiendaires⁶⁶.

MRC de Vaudreuil-Soulanges

Du côté de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, un Programme de soutien aux initiatives du milieu culturel a été mis sur pied. Ce programme distribue également des Bourses Desjardins. Conjointement, les partenaires octroient un montant de 55 000 \$ par année.

De ce montant, 9 250 \$ ont été partagés entre six artistes en 2009, et dix organismes ont reçu un montant total de 45 000 \$. Étant donné qu'un montant de 750 \$ n'a pas été distribué, le total attribué dans le cadre du programme en 2009 est de 54 250 \$.

Municipalités

Quelques municipalités de la région possèdent également des programmes de subventions ou de bourses pour organismes artistiques et artistes. Certaines municipalités financent aussi directement quelques organismes culturels. Toutes financent la culture d'une manière ou d'une autre. Les municipalités énumérées ci-dessous possèdent des programmes de subventions/bourses ou financent directement certains organismes culturels.

Granby

D'après les procès-verbaux du conseil municipal, la Ville de Granby a soutenu directement des organismes culturels pour un montant total de 325 525 \$ en 2009⁶⁷.

Longueuil

La Société pour le développement des arts et de la culture (SODAC)⁶⁸ de Longueuil a remis un total de 200 000 \$ en bourses et subventions en 2009-2010.

De plus, un appel de projet portant sur l'amélioration des équipements et réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le MCCCCF⁶⁹ a également permis à la Ville de Longueuil d'octroyer un total de 53 000 \$ à quatre organismes.

En 2009, la Ville a également alloué un total de 332 430 \$ à des organismes artistiques d'envergure sur son territoire⁷⁰.

Saint-Jean-sur-Richelieu

Dans le cadre d'une entente de développement culturel avec le MCCCCF, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a mis sur pied deux fonds : le *Fonds de soutien aux projets culturels* et le *Fonds de soutien*

⁶⁶ Source : Conseil de la culture de Saint-Hyacinthe. Entretien téléphonique, 12 juillet 2012.

⁶⁷ Compilation basée sur les procès-verbaux du conseil municipal de la Ville de Granby.

⁶⁸ Cet organisme a été remplacé par le Conseil des arts de Longueuil en janvier 2011.

⁶⁹ L'entente de développement culturel a été signée en 2007 et comportait une enveloppe totale de 1 000 000 \$ sur trois ans. La moitié des fonds investis provenait de la Ville, l'autre du Ministère.

⁷⁰ Compilation basée sur les procès-verbaux du conseil de la Ville de Longueuil.

aux équipements culturels mineurs. Ces fonds existent depuis 2009, et leur budget annuel est de 20 000 \$ et 17 000 \$ respectivement.

En 2009 cependant, les montants n'ont pas été entièrement distribués. Seuls 10 200 \$ du *Fonds de soutien aux projets culturels* ont été octroyés, tandis que 15 000 \$ du *Fonds de soutien aux équipements culturels mineurs* étaient distribués.

Statistiques sur les dépenses culturelles municipales

En 2009, selon l'OCCQ, les dépenses totales de fonctionnement des municipalités du Québec ont atteint 14 745 436 887 \$⁷¹, tandis que les dépenses culturelles de fonctionnement atteignaient 686 190 130 \$⁷². Les dépenses culturelles de fonctionnement représentaient donc 4,7 % des dépenses totales de fonctionnement des municipalités à l'échelle de la province.

Les données statistiques sur les dépenses culturelles municipales publiées par l'OCCQ ne sont cependant pas disponibles par région administrative. Aucune donnée n'est donc disponible pour la Montérégie spécifiquement. Par contre, il est possible d'avoir des données par type de région et par taille de population des municipalités.

En ce qui concerne les régions périphériques⁷³, dont la Montérégie fait partie, les dépenses culturelles municipales totales en 2009 se chiffraient à 202 061 727 \$. De ce montant, 171 851 310 \$ provenaient des contributions municipales. Le reste du montant provenait de la vente de biens et services et de subventions. Le Tableau 18 détaille la provenance du financement ainsi que la catégorie de dépenses et le domaine culturel dans lequel les montants ont été investis.

Ces données montrent que les services rendus par les bibliothèques comptent pour environ 45 % des dépenses totales. Les dépenses des services rendus pour les deux catégories de festivals forment conjointement environ 10,4 % des dépenses totales, tandis que les services rendus en arts et lettres comptent pour environ 5,1 % des dépenses totales.

⁷¹ OCCQ, « Les dépenses culturelles des municipalités en 2009 », *Optique culture*, n° 5, p. 5.

⁷² *Ibid.*

⁷³ Régions situées en périphéries des régions centrales que sont Montréal et Capitale-Nationale, soit Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Laval et Montérégie.

Tableau 18 : Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement pour les régions périphériques en 2009

Catégorie de dépenses / domaine culturel	Contribution municipale	Vente de biens et services	Subventions reçues	Dépenses totales
Services rendus	127 153 613,00 \$	13 176 503,00 \$	15 096 386,00 \$	157 364 030,00 \$
Bibliothèques	74 871 671,00 \$	3 319 562,00 \$	12 147 687,00 \$	91 056 840,00 \$
Arts et lettres	8 554 975,00 \$	1 196 010,00 \$	578 913,00 \$	10 496 644,00 \$
Festivals et événements culturels	8 677 673,00 \$	-	-	16 678 231,00 \$
Festivals et événements à composante culturelle	4 197 694,00 \$	-	-	4 315 741,00 \$
Loisir culturel et scientifique	8 755 431,00 \$	-	104 658,00 \$	11 467 221,00 \$
Patrimoine, art public et design	7 992 063,00 \$	-	307 874,00 \$	8 581 909,00 \$
Conservation d'archives historiques	575 667,00 \$	148,00 \$	29 720,00 \$	607 145,00 \$
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	13 528 439,00 \$	-	-	14 160 299,00 \$
Frais de financement et d'amortissement	20 600 701,00 \$	-	-	20 600 701,00 \$
Bibliothèques	12 297 777,00 \$	-	-	12 297 777,00 \$
Autres domaines culturels	8 302 925,00 \$	-	-	8 302 925,00 \$
Frais généraux	24 096 995,00 \$	-	-	24 096 995,00 \$
Dépenses totales	171 851 310,00 \$	13 176 503,00 \$	15 096 386,00 \$	202 061 727,00 \$

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Notes sur les statistiques

Les totaux peuvent différer de la somme des parties dans les tableaux, dû à l'arrondissement. Les données inscrites en gris pâle ne sont estimées qu'avec une précision passable selon l'ISQ et doivent être interprétées prudemment.

Évidemment, ces données représentent le total des dépenses culturelles municipales de 2009 pour les cinq régions périphériques. Elles concernent la Montérégie, mais il est impossible de dire quelle proportion les dépenses culturelles municipales de la Montérégie représentent sur le total.

L'ISQ fournit aussi des données sur les dépenses culturelles municipales selon la taille de la population. Les données des villes de 400 000 habitants et plus ne concernent pas la Montérégie, puisque la ville la plus peuplée de la région, Longueuil, se retrouve dans la catégorie des 200 000 à 399 999 habitants. De même, il n'y avait pas de municipalité ayant entre 100 000 et 199 999 habitants en Montérégie en 2009, selon les estimations de l'ISQ. Voir Tableau 19.

Tableau 19 : Nombre de municipalités montérégiennes selon la taille de leur population en 2009⁷⁴

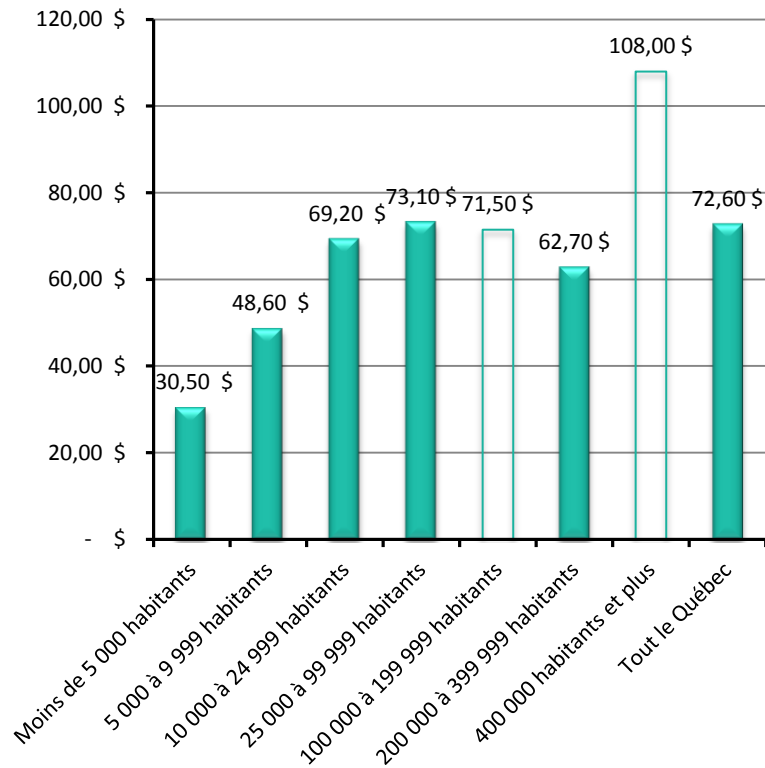
Taille de la population	Nombre de municipalités
Moins de 5 000 habitants	126
5 000 à 9 999 habitants	24
10 000 à 24 999 habitants	17
25 000 à 99 999 habitants	11
100 000 à 199 999 habitants	-
200 000 à 399 999 habitants	1
400 000 habitants et plus	-

D'après la Figure 3, abstraction faite des municipalités de 400 000 habitants et plus, ce sont les municipalités de 25 000 à 99 999 habitants qui contribuent le plus à la culture par habitant, soit 73,10 \$. Les municipalités de moins de 5 000 habitants sont celles dont la contribution aux dépenses culturelles est la plus basse, soit 30,50 \$/habitant. Les municipalités de 200 000 à 399 999 habitants contribuent moins aux dépenses culturelles par habitant que celles de 10 000 à 24 999 habitants. Il n'y a donc pas de progression constante entre la taille de population et la contribution des municipalités en culture par habitant. On remarque cependant une diminution de la contribution municipale par habitant à chaque tranche de taille de population moindre à partir de la tranche des 25 000 à 99 999 habitants (Figure 3). Encore une fois, il est impossible de dire si ce montant est représentatif des contributions effectuées aux dépenses culturelles par les municipalités montérégiennes.

Par contre, il est aussi possible d'obtenir un portrait des dépenses culturelles des municipalités en consultant leur rapport financier annuel. L'analyse des charges permet en effet d'obtenir les charges pour les activités culturelles (ainsi distinguées des activités récréatives). Les résultats de ces dépenses par habitant pour 21 municipalités montérégiennes sont présentés anonymement dans le Tableau 20.

⁷⁴ Données compilées à partir de l'estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet 2009. Ces données comprennent les populations des 177 municipalités de la Montérégie ainsi que des deux territoires autochtones.

Figure 3 : Contribution municipale en culture par habitant selon la taille de population en 2009⁷⁵



Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Ce tableau permet de constater qu'il existe une grande disparité parmi les dépenses d'activités culturelles par habitant, même pour les villes faisant partie de la même tranche de population. Par exemple, les municipalités H et I, qui ont toutes deux une population entre 25 000 et 99 999 habitants, ont dépensé respectivement 48,20 \$/habitant et 98,43 \$/habitant en 2009. La municipalité I a donc dépensé le double par habitant en activités culturelles par rapport à la municipalité H.

Il est fort probable que le portrait soit aussi disparate en ce qui a trait aux données des contributions municipales en culture compilées par l'ISQ. La moyenne provinciale de chaque tranche de population ne permet donc pas d'inférer les dépenses d'une municipalité particulière. Notons cependant que l'ordre décroissant de la moyenne des dépenses d'activités culturelles par habitant de notre échantillon suit l'ordre des données provinciales des contributions municipales en culture, c'est-à-dire que les dépenses d'activités culturelles par habitant des municipalités de 25 000 à 99 999 habitants sont les plus élevées, et elles diminuent jusqu'à celles des municipalités de moins de 5 000 habitants, qui sont les plus basses (Tableau 20).

⁷⁵ Les données représentées par des colonnes blanches ne concernent pas la Montérégie.

Tableau 20 : Dépenses d'activités culturelles par habitant en 2009 selon la taille de population, certaines villes montérégiennes⁷⁶

	Population	\$/habitant
Il y avait 126 municipalités de cette taille en Montérégie en 2009	Moins de 5 000 habitants	Municipalité A 14,29 \$
		Municipalité B 20,18 \$
		Municipalité C 45,62 \$
	Total des trois municipalités	28,06 \$
Il y avait 24 municipalités de cette taille en Montérégie en 2009	5 000 à 9 999 habitants	Municipalité D 1,84 \$
		Municipalité E 40,63 \$
		Municipalité F 43,19 \$
		Municipalité G 71,82 \$
	Total des quatre municipalités	38,00 \$
Il y avait 17 municipalités de cette taille en Montérégie en 2009	10 000 à 24 999 habitants	Municipalité H 44,43 \$
		Municipalité I 50,38 \$
		Municipalité J 56,63 \$
		Municipalité K 68,68 \$
	Total des quatre municipalités	54,32 \$
Il y avait 11 municipalités de cette taille en Montérégie en 2009	25 000 à 99 999 habitants	Municipalité L 48,20 \$
		Municipalité M 49,60 \$
		Municipalité N 55,82 \$
		Municipalité O 61,68 \$
		Municipalité P 66,20 \$
		Municipalité Q 67,31 \$
		Municipalité R 83,56 \$
		Municipalité S 90,22 \$
		Municipalité T 93,83 \$
		Municipalité U 98,43 \$
Total des dix municipalités	69,52 \$	

Il faut cependant se rappeler que ces montants n'ont pas la même origine. Les uns représentent la contribution municipale en culture⁷⁷, telle qu'obtenue par l'enquête de l'ISQ, tandis que les autres sont les charges des activités culturelles, tirées des états financiers et sans égard à la source de financement. **Les données ne peuvent donc pas être comparées** comme si elles avaient la même source.

Certains rapprochements peuvent cependant être faits, notamment en ce qui a trait aux bibliothèques. En effet, les données de l'ISQ pour les régions périphériques indiquaient que les services rendus par les bibliothèques comptaient pour une grande proportion des dépenses

⁷⁶ Calcul basé sur les réalisations 2009 des dépenses d'activités culturelles comme indiquées dans l'analyse des charges des états financiers (p. S28-3) 2009 ou 2010 de certaines municipalités montérégiennes et la population totale des municipalités estimée au 1^{er} juillet 2009 par l'ISQ.

⁷⁷ Soit la part des dépenses dont la source de financement est la municipalité, par opposition la tarification ou à une subvention.

municipales en culture (45 %). Les données par taille de population dressent un portrait similaire, car les dépenses des bibliothèques par habitant représentent entre 44 % et 63 % des dépenses en services rendus (Tableau 21). De même pour les données tirées des rapports financiers des municipalités qui montrent des dépenses moyennes pour les bibliothèques allant de 40,6 % à 68,3 % des charges totales des activités culturelles pour notre échantillon (Tableau 22). Si ces données ne peuvent être comparées directement, elles indiquent tout de même que, de manière générale, les bibliothèques constituent le domaine culturel qui reçoit le plus grand pourcentage des montants alloués aux dépenses culturelles, et que la Montérégie ne fait pas ici figure d'exception.

Tableau 21 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités par habitant selon le domaine culturel et la taille de la population⁷⁸

Domaine culturel	200 000 à 399 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	5 000 à 9 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
Dépenses en services rendus	53,64 \$	69,96 \$	60,98 \$	45,26 \$	26,59 \$
Bibliothèques	30,82 \$	36,09 \$	38,21 \$	22,95 \$	12,68 \$
Arts et lettres	8,22 \$	7,72 \$	3,82 \$	3,25 \$	2,00 \$
Festivals et événements culturels	3,40 \$	8,59 \$	4,68 \$	5,62 \$	3,31 \$
Festivals et événements à composante culturelle	1,95 \$	1,37 \$	1,77 \$	1,39 \$	-
Loisir culturel et scientifique	2,12 \$	6,84 \$	3,52 \$	-	-
Patrimoine, art public et design	4,15 \$	3,38 \$	2,77 \$	1,12 \$	-
Conservation d'archives historiques	0,72 \$	0,11 \$	0,19 \$	-	-
Non réparties	2,27 \$	5,87 \$	6,01 \$	-	-

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Tableau 22 : Pourcentage des charges des activités culturelles attribuables aux bibliothèques par taille de population, échantillon de municipalités montérégiennes

Taille de population	Bibliothèques
Moins de 5 000 habitants	40,6 %
5 000 à 9 999 habitants	68,6 %
10 000 à 24 999 habitants	53,5 %
25 000 à 99 999 habitants	52,9 %
200 000 à 399 999 habitants	60,2 %

Répartis en catégorie de dépenses, ce sont les salaires et avantages sociaux, selon l'ISQ, qui reçoivent la plus grande proportion des dépenses culturelles municipales en services rendus, soit entre 37 % et 54 % pour les tailles de municipalités que l'on retrouve en Montérégie⁷⁹. Les

⁷⁸ Les données des tailles de population ne se trouvant pas en Montérégie en 2009 (400 000 habitants et plus et entre 100 000 et 199 999 habitants) ne sont pas présentées ici. Les chiffres en gris pâle indiquent une estimation avec une fiabilité passable seulement, selon l'ISQ.

⁷⁹ Le Tableau 27 en annexe présente ces données en dollars.

subventions octroyées et les cachets d'artistes et honoraires mis ensemble comptent pour environ 11 % à 17 % des dépenses culturelles municipales en services rendus (Tableau 23)

Tableau 23 : Proportion des dépenses culturelles municipales en culture attribuée en subventions et en cachets et honoraires d'artistes.

Taille de la population	Subventions et cachets d'artistes en % des services rendus ⁸⁰
Moins de 5 000 habitants	-
5 000 à 9 999 habitants	17,0 %
10 000 à 24 999 habitants	11,4 %
25 000 à 99 999 habitants	16,1 %
200 000 à 399 999 habitants	16,3 %

Les données de l'ISQ pour les régions périphériques (qui incluent la Montérégie) peuvent être comparées avec celles des autres types de régions⁸¹. Les données par habitant sont particulièrement utiles à cet effet. On y constate notamment que les régions centrales sont celles dont les dépenses culturelles municipales en services rendus sont les plus élevées par habitant avec 109,77 \$. Les dépenses moyennes des régions périphériques sont les plus basses, soit 49,10 \$ par habitant, ce qui représente environ 5 \$ de moins par habitant que les régions intermédiaires qui arrivent au 3^e rang avec des dépenses de 54,20 \$ par habitant. (Tableau 24)

Les régions centrales possèdent également les dépenses les plus élevées par habitant en services rendus pour le domaine des arts et lettres, soit 27,03 \$. Les régions intermédiaires et éloignées ont respectivement des dépenses de 14,58 \$ et 13,84 \$ par habitant à ce chapitre. Les régions périphériques arrivent donc encore bonnes dernières avec seulement 3,28 \$ par habitant. (Tableau 24)

⁸⁰ Calculés d'après les données de l'ISQ. Les données en dollars se trouvent en annexe (Tableau 27).

⁸¹ Pour en savoir plus sur les différents types de région, voir page 57.

Tableau 24 : Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région

Domaine culturel	Toutes les municipalités	Régions centrales	Régions périphériques	Régions intermédiaires	Régions éloignées
Total	71,04 \$	109,77 \$	49,10 \$	54,20 \$	57,77 \$
Bibliothèques	31,45 \$	41,93 \$	28,41 \$	22,94 \$	22,05 \$
Acquisitions des bibliothèques	4,14 \$	4,82 \$	4,08 \$	3,66 \$	2,88 \$
Arts et lettres	13,99 \$	27,03 \$	3,28 \$	14,58 \$	13,84 \$
Festivals et événements culturels	4,45 \$	2,34 \$	5,20 \$	7,02 \$	4,60 \$
Festivals et événements à composante culturelle	1,43 \$	0,92 \$	1,35 \$	1,84 \$	2,80 \$
Loisir culturel et scientifique	3,64 \$	4,34 \$	3,58 \$	2,40 \$	F
Patrimoine, art public et design	12,12 \$	30,46 \$	2,68 \$	2,30 \$	4,76 \$
Conservation d'archives historiques	0,32 \$	0,36 \$	0,19 \$	0,46 \$	0,50 \$
Non réparties	3,63 \$	2,39 \$	4,42 \$	F	F

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Évidemment, il n'est pas possible de déterminer si les dépenses culturelles des municipalités montérésiennes sont plus élevées ou plus basses que celles de la moyenne des régions périphériques avec les données disponibles. Si elles s'approchent quelque peu de cette moyenne, cependant, une comparaison avec les autres régions ne pourra qu'être désavantageuse pour la Montérégie, notamment en ce qui a trait au domaine des arts et lettres.

Ces données concluent l'aperçu du financement de la culture en Montérégie.

Conclusion

Plusieurs instances publiques financent donc les arts et la culture. En Montérégie, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial, les conférences régionales des élus, les municipalités régionales de comté et les municipalités elles-mêmes participent au financement de la culture.

La part de la culture dans les budgets fédéraux et provinciaux est cependant relativement minime, tournant aux environs de 1,5 % du budget de programmes de ces deux entités. Cette proportion est plus élevée pour les municipalités, la moyenne québécoise étant de 4,7 %.

Ce sont les bibliothèques qui représentent la plus grande dépense aux niveaux provincial et municipal. Elles représentent en effet environ 45 % des dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture en 2009-2010 et des dépenses culturelles municipales pour les régions périphériques en 2009.

Au total, la région a reçu un montant de 25 147 800 \$ de l'administration publique québécoise en 2009-2010 en dépenses culturelles. Ce montant, cependant, paraît moins impressionnant lorsqu'il est transformé en dollars par habitant, surtout lorsqu'on le compare aux montants accordés aux autres régions administratives québécoises. La Montérégie se retrouve en effet en queue de peloton des dépenses culturelles de l'administration publique québécoise en dollars par habitant, se classant au 16^e et avant-dernier rang avec 17,67 \$/habitant, bien en deçà de la moyenne provinciale de 128,71 \$/habitant.

De même, les dépenses moyennes des municipalités des régions périphériques, incluant la Montérégie, sont les plus basses parmi les quatre types de régions avec 49,10 \$/habitant, en deçà encore de la moyenne québécoise de 71,04 \$/habitant.

Il semble donc que la région ne soit pas la plus choyée en ce qui a trait au financement public de la culture. Quel impact cela a-t-il sur le dynamisme de la culture et sur l'accessibilité aux activités culturelles dans la région ? Seule une autre étude pourrait y répondre. De plus, si le présent document constitue un premier portrait de la situation du financement de la culture en Montérégie en présentant les acteurs et les montants impliqués, il faudra maintenant suivre l'évolution de la situation dans les années à venir.

Bibliographie

BANQUE DU CANADA, *Feuille de calcul de l'inflation*, <http://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation>. Consultée le 1^{er} novembre 2011.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Soutien accordé par le Conseil des arts et des lettres du Québec (ententes, accords de coopération, aide financière) à la Montérégie*, 2009, 3 p.
<http://www.calq.gouv.qc.ca/statistiques/pdf/fiche16.pdf>. Consulté le 11 juin 2012.

CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN, *L'art de s'investir en culture : guide à l'intention des gens d'affaires*, 35 p., http://www.ccm.ca/documents/divers/guideInvestirCulture2011_fr.pdf. Consulté le 22 juillet 2011.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MONTÉRÉGIE EST, *Rapport d'activités 2009-2010*, http://www.monteregie-est.org/cre_monteregie_fichiers/file/CRE_Rapport_Activite_Final%20%282%29.pdf. Consulté le 2 novembre 2011.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LONGUEUIL, *Rapport d'activités 2009-2010*, http://www.credelongueuil.org/pdf/Rapport%20d%27activite%20C3%A9s_CR%20C3%89_2009-2010.pdf. Consulté le 2 novembre 2011.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Financement aux artistes et organismes artistiques 2009-2010 : Aperçu à l'échelle nationale*, <http://www.canadacouncil.ca/NR/rdonlyres/B34320EF-23FD-4E8B-A39A-0F0C293235B9/0/NationalOverviewFR.pdf>. Consulté le 6 janvier 2012.

CONSEIL DES ARTS DU CANADA, *Liste interrogeable des subventions*, 2009-2010.
<http://www.canadacouncil.ca/canadacouncil/Templates/DbGrantRecipients.aspx?NRMODE=Published&NRNODEGUID=%7b29D1AE1E-2F1B-4CA4-A5B5-12BD28900F66%7d&NRORIGINALURL=%2fsubventions%2frecipients-fr%2f&NRCACHEHINT=NoModifyGuest>. Consulté le 31 janvier 2011.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, « Subventions et bourses accordées aux organismes et aux artistes professionnels en 2009-2010 » dans *Annexes au rapport annuel de gestion 2009-2010*.
http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20092010b.pdf. Consulté le 31 janvier 2011.

CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*.
http://www.calq.gouv.qc.ca/publications/rapann_20092010a.pdf. Consulté le 14 novembre 2011.

CUESTA, GILLESPIE et LILLIS, *Bright Stars : Charting the Impact of the Arts in Rural Minnesota*, 81 p.,
http://www.mcknight.org/stream_document.aspx?rRID=3169&pRID=3168. Consulté le 12 août 2011.

DUCHARME, Jean-François, « Quatre organismes culturels reçoivent un coup de pouce de la Ville » dans *Le Courrier du Sud*, 3 août 2009, <http://lecourrierdusud.canoe.ca/webapp/sitepages/search/results.asp?contentid=103802&id=1136>. Consulté le 15 novembre 2011.

GOUVERNEMENT DU CANADA, « Rénovation du Cabaret-Théâtre du Vieux-Saint-Jean » dans *Plan d'action économique du Canada, Fonds du Canada pour les espaces culturels (Budget 2009 et Budget 2010)*,
<http://www.actionplan.gc.ca/initiatives/fra/index.asp?mode=8&imode=2&ID=6490&initiativeld=133>. Consulté le 23 mai 2012.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Énoncé économique - Document explicatif : Des actions additionnelles et immédiates pour soutenir l'économie et l'emploi*, Janvier 2009, 60 p.,
http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Autres/fr/AUTFR_doc2_EnonceEco09.pdf. Consulté le 22 février 2012.

HILL STRATÉGIES, *Donateurs particuliers aux organismes artistiques et culturels au Canada en 2007*, février 2010, 19 p.,
<http://www.hillstrategies.com/docs/Donateurs2007.pdf>. Consulté le 28 mai 2012.

HILL STRATÉGIES, *Les effets sociaux de la culture : statistiques exploratoires*, Regards statistiques sur les arts, vol. 6, n° 4, mars 2008, 44 p., http://www.hillstrategies.com/docs/Effets_sociaux_culture.pdf. Consulté le 20 juillet 2011.

HOLDEN, Michael, *Les finances du gouvernement fédéral : Examen des revenus et des dépenses dans les provinces*, 14 avril 2007. <http://www.parl.gc.ca/content/LOP/ResearchPublications/prb0639-f.htm#depenses>. Consulté le 23 mai 2012.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Contribution municipale et population des municipalités, selon la taille de leur population, Québec (9 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 novembre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec (21 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 novembre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles en services rendus des municipalités, par habitant, selon le domaine culturel et le type de région, Québec (9 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 novembre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses culturelles municipales selon la catégorie de dépenses, le domaine culturel et la source de financement, par type de région, Québec (21 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 novembre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses externes de fonctionnement de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (22 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 octobre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses externes d'investissement de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (22 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 octobre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la catégorie de dépenses, régions administratives et ensemble du Québec (7 décembre 2010) » dans *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=900. Consulté le 23 mai 2012.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine, le secteur d'activité et la région administrative Québec (22 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 21 octobre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la région administrative et la catégorie de dépenses, Québec (22 septembre 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*. <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 22 octobre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Estimation de la population des régions administratives selon le groupe d'âge et le sexe, Québec (3 février 2011) » dans *Banque de données statistiques officielles sur le Québec*, <http://www.bdso.gouv.qc.ca>. Consulté le 25 octobre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Estimation de la population des municipalités du Québec au 1^{er} juillet des années 1996 à 2010, selon le découpage géographique au 1^{er} juillet 2010 », http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/dons_regnl/regional/MUN_total.xls. Consulté le 21 novembre 2011.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, « Profil de la Montérégie », http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_00/impr_region_16.htm. Consulté le 31 octobre 2011.

INSTITUT FRASER, *Generosity in Canada and the United States: The 2010 Generosity Index*, 2010, 10 p., <http://www.fraserinstitute.org/uploadedFiles/fraser-ca/Content/research-news/research/publications/generosity-index-2010.pdf>. Consulté le 28 mai 2012.

LORD, Isabelle, « Seize artistes et organismes culturels se partagent 55 000 \$ », *Première édition*, 12 juin 2009, <http://www.journalpremiereedition.com/Activites-culturelles/2009-06-12/article-1753527/Seize-artistes-et-organismes-culturels-se-partagent-55-000/1>. Consulté le 15 novembre 2011.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Agenda 21C - Culture aujourd'hui demain*, 2011, <http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/wp-content/themes/agenda21c/pdf/A21C-Brochure.pdf>. Consulté le 9 décembre 2011.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Chiffres à l'appui - Données statistiques générales Culture et communications*, 2012, http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Chiffres_appui_Donnees_statistiques_Mai2012.pdf Consulté le 12 juin 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « Investissement de 2 800 000 \$ - La ministre Christine St-Pierre annonce un accord de principe pour rénover la salle Georges-Codling », *Communiqués- Montérégie*, 16 décembre 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=1&tx_ttnews\[tt_news\]=5317&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=df84a1422845ed74aa345391d4fa6390](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=5317&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=df84a1422845ed74aa345391d4fa6390). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « Johanne Gonthier annonce une subvention de 359 990 \$ au Théâtre de la Dame de Cœur », *Communiqués- Montérégie*, 22 mai 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5079&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=d01cfe6c66c38f0d12d94ef0393a7b8c](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5079&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=d01cfe6c66c38f0d12d94ef0393a7b8c). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre Nicole Ménard annonce un accord de principe pour l'agrandissement de la bibliothèque de Varennes », *Communiqués- Montérégie*, 2 octobre 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5211&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=3639ed73e994eda6c564a5c088e09a30](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5211&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=3639ed73e994eda6c564a5c088e09a30). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre Nicole Ménard annonce un accord de principe pour la relocalisation de la bibliothèque de Beauharnois », *Communiqués- Montérégie*, 25 septembre 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5196&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=e363977ef54530e0bfe2eca923995cb4](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5196&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=e363977ef54530e0bfe2eca923995cb4). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre Nicole Ménard annonce une aide de 60 000 \$ à la MRC des Maskoutains pour sa participation à Villes et villages d'art et de patrimoine », *Communiqués- Montérégie*, 3 mars 2010, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=1&tx_ttnews\[tt_news\]=5390&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=ee74b37c0daa934426afca04731e3a19](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=5390&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=ee74b37c0daa934426afca04731e3a19). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre Nicole Ménard annonce une aide financière de près de 110 000 \$ pour soutenir la restauration de l'édifice du Vieux-Marché de La Prairie », *Communiqués- Montérégie*, 2 octobre 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5210&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=aaad7cd0bacedda095311941d1e17da](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5210&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=aaad7cd0bacedda095311941d1e17da). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre Nicole Ménard annonce une contribution financière pour le développement de l'Orchestre symphonique de Longueuil », *Communiqués- Montérégie*, 14 septembre 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5184&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=89ece580c8ad07a191f72bc99152e39b](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5184&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=89ece580c8ad07a191f72bc99152e39b). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre Nicole Ménard annonce la construction de la bibliothèque municipale de Chambly », *Communiqués- Montérégie*, 30 juillet 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5132&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=cb64e75a88175bb39678f3783349992c](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5132&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=cb64e75a88175bb39678f3783349992c). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « La ministre St-Pierre annonce un accord de principe pour la création d'un centre de recherche et de création unique au Canada », *Communiqués- Montérégie*, 25 février 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=1&tx_ttnews\[tt_news\]=5384&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=1f39a8f7e3fabec2fa61352ee67aeef7](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=1&tx_ttnews[tt_news]=5384&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=1f39a8f7e3fabec2fa61352ee67aeef7). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « Une nouvelle bibliothèque plus spacieuse pour Les Cèdres : la ministre Christine St-Pierre accorde une subvention de 808 800 \$ », *Communiqués- Montérégie*, 8 juin 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5090&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=a9884d42ea067ad45a125d053bfe11a0](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5090&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=a9884d42ea067ad45a125d053bfe11a0). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, « Un nouveau pas franchi vers l'agrandissement de la bibliothèque de Saint-Hyacinthe », *Communiqués- Montérégie*, 26 août 2009, [http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews\[pointer\]=2&tx_ttnews\[tt_news\]=5162&tx_ttnews\[backPid\]=1945&cHash=9d048731a948f10e900f5c95ffdb0305](http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4051&tx_ttnews[pointer]=2&tx_ttnews[tt_news]=5162&tx_ttnews[backPid]=1945&cHash=9d048731a948f10e900f5c95ffdb0305). Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Institutions muséales financées 2009-2010*, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=4745>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Liste des engagements financiers*, avril à mars 2010, liste amendée, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/AIPRP/Engagements-AmendesMCCCF10-03-10.pdf>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Liste des engagements financiers*, décembre 2009, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/AIPRP/EngagementsMCCCFdecembre2009.pdf>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Liste des engagements financiers*, février 2010, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/AIPRP/EngagementsMCCCFfev2010.pdf>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Liste des engagements financiers*, janvier 2010, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/AIPRP/EngagementsMCCCFjanvier2010.pdf>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Liste des engagements financiers*, mars 2010, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/AIPRP/EngagementsMCCCFmars2010.pdf>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Liste des engagements financiers*, novembre 2009, <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/AIPRP/EngagementsMCCCFnovembre2009.pdf>. Consulté le 22 février 2012.

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE DU QUÉBEC, *Portraits statistiques régionaux en culture : Montérégie*, 2012, 158 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, « Définitions des postes comptables » dans *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/manuel_information_financiere/manuel_chap09.pdf. Consulté le 9 janvier 2012.

MINISTÈRES DES FINANCES DU QUÉBEC, *Comptes publics : États financiers consolidés du gouvernement du Québec, année financière terminée le 31 mars 2010*, http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2009-2010.pdf. Consulté le 6 janvier 2012.

MUNICIPALITÉ DE ORMSTOWN, *Rapport financier 2009 consolidé*, http://www.ormstown.ca/web/doc/budget/Rapportfinancier2009_201131695048.pdf. Consulté le 22 novembre 2011.

MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE, *Rapport financier 2010 consolidé*, http://www.mmsg.ca/client_file/upload/document/EF%202010.pdf. Consulté le 22 novembre 2011.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, *Rapport annuel d'activités 2009*, http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/sites/mrc-beauharnois-salaberry.com/files/pdf/communication/RapportAnnuel09_MRC-Web.pdf. Consulté le 7 novembre 2011.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE VAUDREUIL-SOULANGES, *Programme de soutien aux initiatives du milieu culturel de Vaudreuil-Soulanges*, <http://www.mrcvs.ca/108/108b.htm>. Consulté le 7 novembre 2011.

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT-RICHELIEU, *Rapport financier 2010*, <http://www.mrchr.qc.ca/documents/administration/rapportfinancier.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, « Les dépenses culturelles des municipalités en 2009 », *Optique culture*, numéro 5, mai 2011, http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/publicat_obs/pdf/optique_culture_05.pdf. Consulté le 13 juin 2011.

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, Questionnaire de l'*Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture*, section Instructions et définitions.

PATRIMOINE CANADIEN, « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine : 2009-2010 », <http://www.pch.gc.ca/fra/1290192925372/1286219997577>. Consulté le 4 janvier 2012.

PATRIMOINE CANADIEN, « Expériences artistiques pour les Canadiens », <http://www.pch.gc.ca/fra/1288017819359/1288017819361>. Consulté le 4 janvier 2012.

Regional Cities East, *Bigger Thinking for Smaller Cities : How arts and culture can tackle economic, social and democratic engagement challenges in smaller cities*, 2010, 36 p., http://www.artscouncil.org.uk/media/uploads/6751_RCE_BiggerThinking_LR.pdf. Consulté le 20 juillet 2011.

ROBERT, Éric, « Le Fonds culturel de la MRC Brome-Missisquoi appuie 11 projets » dans *La Vie rurale*, 18 mars 2009, <http://www.la-vie-rurale.ca/contenu/20425>. Consulté le 9 janvier 2012.

SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA, « Budget principal des dépenses de 2009-2010 : Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement », <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/me-bd/part-I-fra.asp>. Consulté le 6 janvier 2012.

SECRETARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR DU CANADA, « Budget principal des dépenses de 2009-2010 : Patrimoine canadien », <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/me-bd/CH-PC-fra.asp#bm01>. Consulté le 6 janvier 2012.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/RAGs/RAG_2009_2010_SODEC.pdf. Consulté le 24 mai 2011.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES CULTURELLES, *Répartition régionale des interventions de la SODEC 2009-2010 : Régions périphériques*, http://www.sodec.gouv.qc.ca/libraries/uploads/sodec/pdf/publications/regions_inter3.pdf. Consulté le 24 mai 2011.

STANLEY, Dick, « Au-delà de l'aspect économique : Élaboration d'indicateurs des effets sociaux de la culture », Colloque international sur les statistiques culturelles, Montréal, octobre 2002, 17 p., <http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire/symposium2002/Stanley.pdf>. Consulté le 1^{er} juin 2011.

STANLEY, Dick, « The Social Effects of Culture » dans *Canadian Journal of Communications*, vol. 31, 2006, p. 7 à 15, <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/view/1744/1857>. Consulté le 25 octobre 2011.

STATISTIQUE CANADA, *Enquête sur les dépenses d'administration fédérale au titre de la culture, Exercice financier 2009-2010*, 34 p., <http://www.statcan.gc.ca/pub/87f0001x/87f0001x2012001-fra.pdf>. Consulté le 13 juin 2012.

UNESCO, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Ville de Mexico, 1982, 6 p., http://portal.unesco.org/culture/fr/files/12762/11295422481mexico_fr.pdf/mexico_fr.pdf. Consulté le 1^{er} juin 2012.

VILLE DE BEAUHARNOIS, *Rapport financier 2010 consolidé*, <http://www.ville.beauharnois.qc.ca/Textes/Rapport%20financier%202010.pdf>. Consulté le 22 novembre 2011.

VILLE DE BROMONT, *Rapport financier 2010 consolidé*, http://www.bromont.org/documents/PDF/RF_Bromont_2010_FINAL.pdf. Consulté le 22 novembre 2011.

VILLE DE CANDIAC, *Rapport financier 2009 consolidé*, <http://www.ville.candiac.qc.ca/fckDocs/file/fr/AVotreService/finances/EF%202009%20D%C3%89POS%C3%89%20MAMROT.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE CARIGNAN, *Rapport financier 2010 consolidé*, <http://villedecarignan.org/upload/villedecarignan/editor/asset/rapport%20financier%202010%20ville%20carignan%20conso%20d%C3%A9pos%C3%A9.pdf><http://www.ville.contrecoeur.qc.ca/web/doc/Rapportfinancierconsolide2010-2011613111457.pdf>. Consulté le 22 novembre 2011.

VILLE DE CHAMBLY, *Rapport financier 2010 consolidé*, http://www.ville.chambly.qc.ca/wp-content/uploads/2010/07/rapport_financier_2010.pdf. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE CHÂTEAUGUAY, *Rapport financier 2010*, <http://www.ville.chateauguay.qc.ca/sites/default/files/RapportFinancier2010.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE CONTRECOEUR, *Rapport financier 2010 consolidé*, <http://www.ville.contrecoeur.qc.ca/web/doc/Rapportfinancierconsolide2010-2011613111457.pdf>. Consulté le 22 novembre 2011.

VILLE DE FARNHAM, *Rapport financier 2010 consolidé*, http://www.ville.farnham.qc.ca/documents/rapport_financier_2010_000.pdf. Consulté le 22 novembre 2011.

VILLE DE GRANBY, *Procès-verbal, séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Granby, 15 décembre 2008*, <http://www.ville.granby.qc.ca/webconcepteurcontent63/000024200000/upload/LaVille/ProcesVerbaux/2008/pv20081215.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE GRANBY, *Rapport financier 2010*, <http://www.ville.granby.qc.ca/webconcepteurcontent63/000024200000/upload/Nouvelles/VilledeGranbyEtatsfinancier s2010-Depose.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE LONGUEUIL, *Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Longueuil tenue le 16 septembre 2003*, http://www.longueuil.ca/vw/asp/attachements/MESSAGES-MSG_FICHER-4754-1.PDF. Consulté le 15 novembre 2011.

VILLE DE LONGUEUIL, *Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 17 février 2009*, http://www.longueuil.ca/vw/asp/attachements/MESSAGES-MSG_FICHER-24123-1.PDF. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE LONGUEUIL, *Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Longueuil tenue le 17 mars 2009*, http://www.longueuil.ca/vw/asp/attachements/MESSAGES-MSG_FICHER-24529-1.PDF. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE LONGUEUIL, *Rapport financier 2010*, http://www.longueuil.ca/vw/asp/attachements/MESSAGES-MSG_FICHER-35205-1.PDF. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, *Rapport financier 2010 consolidé*, <http://www.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca/site/pages/Conseil-municipal/%C3%A9tatmsh2010consolid%C3%A9.pdf>.

VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, *Rapport financier 2010*, <http://www.ville.stbruno.qc.ca/asp/attachements/MESSAGES-FICHER-7956-1.PDF>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE SAINT-HYACINTHE, *Rapport financier 2009 consolidé*, http://www.ville.st-hyacinthe.qc.ca/medias/pdf/ville/renseignements_financiers/RapportFinancier2009.pdf. Consulté le 24 novembre 2011.

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU, *Rapport financier 2010*, <http://www.ville.saint-jean-sur-richelieu.qc.ca/web/doc/RAPPORTFINANCIER2010MAMM-201171385021.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE SAINTE-JULIE, *Rapport financier 2010 consolidé*, http://www.ville.sainte-julie.qc.ca/web/doc/FINANCES/Rapportfinancier2010consolide_201155113516.pdf. Consulté le 24 novembre 2011.

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, *Rapport financier [2010]*, <http://www.ville.valleyfield.qc.ca/webconcepteurcontent63/000022410000/upload/Etatsfinanciers2010final.pdf>. Consulté le 24 novembre 2011.

VILLE DE SOREL-TRACY, *Rapport financier 2010*, <http://www.ville.sorel.qc.ca/Data/PDF/271.pdf>. Consulté le 17 novembre 2011.

VILLE DE SUTTON, *Rapport financier 2010*, <http://www.sutton.ca/documents/RapportFINANCIER2010.pdf>. Consulté le 22 novembre 2011.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION, *Rapport financier 2010 consolidé*, <http://www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca/documents/pdf/ville/documents%20financiers/Rapport%20financier%202010.pdf>. Consulté le 22 novembre 2011.

Annexe 1 : Tableaux statistiques

Tableau 25 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon le domaine et le secteur d'activité pour la Montérégie, Québec (22 septembre 2011)

Domaines et secteurs d'activité	\$	%
Arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques	900 600 \$	3,6 %
..Arts visuels	454 000 \$	1,8 %
..Métiers d'art	279 900 \$	1,1 %
..Arts médiatiques	166 700 \$	0,7 %
Arts de la scène	2 494 600 \$	9,9 %
..Théâtre	777 900 \$	3,1 %
..Musique et opéra	563 100 \$	2,2 %
..Danse	19 400 \$	0,1 %
..Variétés	1 134 200 \$	4,5 %
Patrimoine, institutions muséales et archives	3 428 900 \$	13,6 %
..Patrimoine	732 000 \$	2,9 %
..Institutions muséales	2 598 000 \$	10,3 %
..Archives	98 900 \$	0,4 %
Bibliothèques	11 402 000 \$	45,3 %
..Nationale	-	0,0 %
..Publiques	5 645 300 \$	22,4 %
..Scolaires	2 773 500 \$	11,0 %
..Collégiales et universitaires	2 983 200 \$	11,9 %
Livres et périodiques	661 100 \$	2,6 %
..Livres	600 600 \$	2,4 %
..Périodiques	60 500 \$	0,2 %
Enregistrement sonore	118 700 \$	0,5 %
Cinéma et audiovisuel	704 800 \$	2,8 %
Radio et télévision	392 800 \$	1,6 %
Multimédia	-	0,0 %
Enseignement des arts	27 400 \$	0,1 %
Relations interculturelles	144 000 \$	0,6 %
Langue française	435 000 \$	1,7 %
Activités multidisciplinaires	4 337 800 \$	17,2 %
..Festivals et événements à caractère culturel	523 900 \$	2,1 %
..Autres activités multidisciplinaires	3 813 900 \$	15,2 %
Autres activités culturelles	100 400 \$	0,4 %
Total	25 147 800 \$	100 %

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Tableau 26 : Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture pour la Montérégie

Années	\$
1993-1994	14 522 500,00 \$
1994-1995	13 960 000,00 \$
1995-1996	13 331 800,00 \$
1996-1997	14 488 700,00 \$
1997-1998	14 784 600,00 \$
1998-1999	18 269 600,00 \$
1999-2000	18 450 200,00 \$
2000-2001	19 470 000,00 \$
2001-2002	17 923 500,00 \$
2002-2003	16 282 200,00 \$
2003-2004	18 496 500,00 \$
2004-2005	19 698 100,00 \$
2005-2006	18 745 800,00 \$
2006-2007	19 455 400,00 \$
2007-2008	23 867 800,00 \$
2008-2009	24 361 700,00 \$
2009-2010	25 147 800,00 \$

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

Tableau 27 : Dépenses culturelles des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, 2009

	Toutes les municipalités	400 000 habitants et plus	200 000 à 399 999 habitants	100 000 à 199 999 habitants	25 000 à 99 999 habitants	10 000 à 24 999 habitants	5 000 à 9 999 habitants	Moins de 5 000 habitants
Services rendus	550 878 527 \$	249 066 249 \$	47 317 538 \$	47 076 481 \$	99 993 957 \$	50 854 105 \$	23 153 283 \$	33 416 914 \$
Salaires et avantages sociaux	245 005 861 \$	115 661 052 \$	25 461 395 \$	17 224 092 \$	41 628 049 \$	24 310 576 \$	8 591 002 \$	F
Subventions octroyées	83 192 831 \$	46 199 650 \$	4 990 491 \$	11 910 062 \$	11 288 905 \$	3 147 747 \$	2 200 020 \$	F
Cachets d'artistes et honoraires	39 966 559 \$	20 989 003 \$	2 722 337 \$	4 456 430 \$	4 797 357 \$	2 636 979 \$	1 742 973 \$	F
Achat de biens et services	91 188 212 \$	42 864 429 \$	5 620 735 \$	7 004 833 \$	17 417 245 \$	8 102 701 \$	4 199 670 \$	F
Entretien des immeubles et autres services municipaux	68 686 187 \$	17 950 581 \$	7 359 364 \$	5 341 599 \$	19 884 370 \$	7 735 635 \$	4 282 426 \$	F
Autres dépenses	22 838 877 \$	5 401 534 \$	1 163 215 \$	1 139 464 \$	4 978 030 \$	4 920 468 \$	2 137 191 \$	F

Source : ISQ, Banque de données des statistiques officielles sur le Québec

F : données non fiables

Gris pâle : données dont l'estimation n'est que passable selon l'ISQ

Tableau 28 : Répartition du soutien financier octroyé par le CALQ par région administrative, 2009-2010

Régions administratives	Soutien financier (sans Placements Culture)	Placements culture	Total CALQ
Bas-Saint-Laurent	1 186 758,00 \$	520 000,00 \$	1 706 758,00 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 513 658,00 \$	87 500,00 \$	1 601 158,00 \$
Capitale-Nationale	12 855 984,00 \$	1 446 461,00 \$	14 302 445,00 \$
Mauricie	1 105 645,00 \$		1 105 645,00 \$
Estrie	1 342 328,00 \$	437 500,00 \$	1 779 828,00 \$
Montréal	54 922 957,00 \$	5 492 430,00 \$	60 415 387,00 \$
Outaouais	499 060,00 \$		499 060,00 \$
Abitibi-Témiscamingue	502 889,00 \$	430 000,00 \$	932 889,00 \$
Côte-Nord	241 514,00 \$		241 514,00 \$
Nord-du-Québec	76 000,00 \$		76 000,00 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	521 716,00 \$	760 000,00 \$	1 281 716,00 \$
Chaudière-Appalaches	341 017,00 \$	505 000,00 \$	846 017,00 \$
Laval	559 489,00 \$	265 000,00 \$	824 489,00 \$
Lanaudière	859 735,00 \$	920 000,00 \$	1 779 735,00 \$
Laurentides	607 871,00 \$	460 000,00 \$	1 067 871,00 \$
Montérégie	1 796 977,00 \$	719 000,00 \$	2 515 977,00 \$
Centre-du-Québec	687 493,00 \$	45 000,00 \$	732 493,00 \$
Hors Québec	73 267,00 \$		
Total	79 694 358,00 \$	12 087 891,00 \$	91 708 982,00 \$

Source : CALQ, *Rapport annuel de gestion 2009-2010*

Tableau 29 : Répartition du soutien financier octroyé par Patrimoine canadien pour divers programmes par région administrative, 2009-2010⁸²

Régions administratives	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Fonds du Canada pour la présentation des arts	Incitatifs aux fonds de dotation	Total
Bas-Saint-Laurent	475 939 \$	276 250 \$	- \$	752 189 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	327 000 \$	102 000 \$	- \$	429 000 \$
Capitale-Nationale	639 750 \$	1 370 500 \$	113 969 \$	2 124 219 \$
Mauricie	416 970 \$	236 000 \$	- \$	652 970 \$
Estrie	333 500 \$	236 000 \$	- \$	569 500 \$
Montréal	627 565 \$	5 381 850 \$	4 957 140 \$	10 966 555 \$
Outaouais	213 800 \$	58 000 \$	- \$	271 800 \$
Abitibi-Témiscamingue	136 300 \$	227 000 \$	- \$	363 300 \$
Côte-Nord	20 600 \$	179 000 \$	- \$	199 600 \$
Nord-du-Québec	- \$	- \$	- \$	- \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	428 448 \$	243 000 \$	- \$	671 448 \$
Chaudière-Appalaches	315 150 \$	175 500 \$	- \$	490 650 \$
Laval	13 400 \$	22 500 \$	- \$	35 900 \$
Lanaudière	76 900 \$	540 500 \$	61 181 \$	678 581 \$
Laurentides	62 800 \$	185 000 \$	- \$	247 800 \$
Montérégie	301 600 \$	344 000 \$	- \$	645 600 \$
Centre-du-Québec	122 600 \$	214 000 \$	- \$	336 600 \$
Total	4 512 322 \$	9 791 100 \$	5 132 290 \$	19 435 712 \$

⁸² Tableau compilé à partir des données disponibles sur le site du ministère du Patrimoine canadien.

Tableau 30 : Nombre de subventions accordées par certains fonds de Patrimoine canadien par région administrative, 2009-2010

Régions administratives	Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	Fonds du Canada pour la présentation des arts	Total
Montréal	26	61	87
Chaudière-Appalaches	29	6	35
Capitale-Nationale	19	15	34
Montérégie	22	11	33
Bas-Saint-Laurent	20	8	28
Saguenay-Lac-Saint-Jean	20	5	25
Estrie	15	9	24
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	16	8	24
Mauricie	13	5	18
Abitibi-Témiscamingue	10	7	17
Centre-du-Québec	10	5	15
Laurentides	7	4	11
Lanaudière	4	6	10
Outaouais	7	3	10
Côte-Nord	1	6	7
Laval	1	1	2
Nord-du-Québec	0	0	0
Total général	220	160	380

Tableau 31 : Population du Québec par région administrative, estimation au 1^{er} juillet 2009

Régions administratives	Population
Bas-Saint-Laurent	200 870
Saguenay–Lac-Saint-Jean	272 059
Capitale-Nationale	686 408
Mauricie	261 359
Estrie	307 252
Montréal	1 923 785
Outaouais	357 985
Abitibi-Témiscamingue	145 288
Côte-Nord	95 236
Nord-du-Québec	41 539
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	93 642
Chaudière-Appalaches	401 884
Laval	391 141
Lanaudière	456 269
Laurentides	540 327
Montérégie	1 423 235
Centre-du-Québec	230 078
Total pour le Québec	7 828 357

Source : ISQ

Tableau 32 : Population des villes montérégiennes, estimée au 1^{er} juillet 2009

Municipalités	Population
Abercorn	353
Acton Vale	7 456
Akwesasne (partie)	3 088
Ange-Gardien	2 183
Beauharnois	12 086
Bedford	2 608
Bedford	734
Beloeil	19 790
Béthanie	329
Bolton-Ouest	764
Boucherville	40 686
Brigham	2 514
Brome	279
Bromont	7 065
Brossard	76 704
Calixa-Lavallée	529
Candiac	18 436
Carignan	8 016
Chambly	24 063
Châteauguay	44 667
Contrecoeur	5 871
Coteau-du-Lac	6 717
Cowansville	12 284
Delson	7 685
Dundee	419
Dunham	3 386
East Farnham	478
Elgin	482
Farnham	7 784
Franklin	1 651
Frelighsburg	1 018
Godmanchester	1 373
Granby	61 035
Havelock	758
Hemmingford	761
Hemmingford	1 775
Henryville	1 515
Hinchinbrooke	2 245
Howick	619
Hudson	5 089
Huntingdon	2 439
Kahnawake	9 787
La Prairie	23 159
La Présentation	2 303

Municipalités	Population
Lac-Brome	5 613
Lacolle	2 539
Léry	2 356
Les Cèdres	5 876
Les Coteaux	4 128
L'Île-Cadieux	132
L'Île-Perrot	10 171
Longueuil	233 297
Marieville	8 513
Massueville	503
McMasterville	5 547
Mercier	10 999
Mont-Saint-Grégoire	2 950
Mont-Saint-Hilaire	16 904
Napierville	3 665
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	10 378
Notre-Dame-de-Stanbridge	707
Noyan	1 389
Ormstown	3 586
Otterburn Park	8 488
Pincourt	13 357
Pointe-des-Cascades	1 186
Pointe-Fortune	523
Richelieu	5 450
Rigaud	7 359
Rivière-Beaudette	1 797
Rougemont	2 615
Roxton	1 023
Roxton Falls	1 313
Roxton Pond	3 873
Saint-Aimé	506
Saint-Alexandre	2 401
Saint-Alphonse-de-Granby	3 068
Saint-Amable	9 733
Saint-Anicet	2 657
Saint-Antoine-sur-Richelieu	1 654
Saint-Armand	1 138
Saint-Barnabé-Sud	871
Saint-Basile-le-Grand	16 265
Saint-Bernard-de-Lacolle	1 507
Saint-Bernard-de-Michaudville	492
Saint-Blaise-sur-Richelieu	1 957
Saint-Bruno-de-Montarville	25 429
Saint-Césaire	5 396
Saint-Charles-sur-Richelieu	1 707
Saint-Chrysostome	2 600
Saint-Clet	1 730
Saint-Constant	24 808

Municipalités	Population
Saint-Cyprien-de-Napierville	1 707
Saint-Damase	2 494
Saint-David	807
Saint-Denis-sur-Richelieu	2 296
Saint-Dominique	2 241
Sainte-Angèle-de-Monnoir	1 693
Sainte-Anne-de-Sabrevois	1 932
Sainte-Anne-de-Sorel	2 820
Sainte-Barbe	1 474
Sainte-Brigide-d'Iberville	1 254
Sainte-Catherine	16 540
Sainte-Cécile-de-Milton	2 048
Sainte-Christine	734
Sainte-Clotilde	1 624
Saint-Édouard	1 280
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 555
Sainte-Julie	29 005
Sainte-Justine-de-Newton	941
Sainte-Madeleine	2 262
Sainte-Marie-Madeleine	2 786
Sainte-Marthe	1 060
Sainte-Martine	4 667
Sainte-Sabine	1 070
Saint-Étienne-de-Beauharnois	795
Sainte-Victoire-de-Sorel	2 428
Saint-Georges-de-Clarenceville	1 132
Saint-Gérard-Majella	252
Saint-Hugues	1 331
Saint-Hyacinthe	52 384
Saint-Ignace-de-Stanbridge	640
Saint-Isidore	2 582
Saint-Jacques-le-Mineur	1 631
Saint-Jean-Baptiste	3 065
Saint-Jean-sur-Richelieu	91 143
Saint-Joachim-de-Shefford	1 156
Saint-Joseph-de-Sorel	1 615
Saint-Jude	1 192
Saint-Lambert	21 957
Saint-Lazare	18 511
Saint-Liboire	2 929
Saint-Louis	703
Saint-Louis-de-Gonzague	1 459
Saint-Marcel-de-Richelieu	550
Saint-Marc-sur-Richelieu	1 929
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 544
Saint-Mathieu	1 959
Saint-Mathieu-de-Beloil	2 482
Saint-Michel	2 819

Municipalités	Population
Saint-Nazaire-d'Acton	864
Saint-Ours	1 683
Saint-Patrice-de-Sherrington	1 922
Saint-Paul-d'Abbotsford	2 940
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix	1 989
Saint-Philippe	5 547
Saint-Pie	5 063
Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	539
Saint-Polycarpe	1 790
Saint-Rémi	6 667
Saint-Robert	1 743
Saint-Roch-de-Richelieu	2 056
Saint-Sébastien	672
Saint-Simon	1 264
Saint-Stanislas-de-Kostka	1 632
Saint-Télesphore	748
Saint-Théodore-d'Acton	1 513
Saint-Urbain-Premier	1 090
Saint-Valentin	480
Saint-Valérien-de-Milton	1 669
Saint-Zotique	6 123
Salaberry-de-Valleyfield	39 893
Shefford	7 102
Sorel-Tracy	34 093
Stanbridge East	835
Stanbridge Station	302
Sutton	3 921
Terrasse-Vaudreuil	1 936
Très-Saint-Rédempteur	795
Très-Saint-Sacrement	1 245
Upton	1 937
Varenes	20 716
Vaudreuil-Dorion	29 783
Vaudreuil-sur-le-Lac	1 356
Venise-en-Québec	1 382
Verchères	5 408
Warden	361
Waterloo	3 920
Yamaska	1 639
Total	1 423 235

Source : ISQ

Annexe 2 : Information complémentaire

Les différents types de régions

L'ISQ regroupe les régions en quatre types différents :

1. Régions centrales
2. Régions périphériques
3. Régions intermédiaires
4. Régions éloignées

Régions centrales

Régions des grands centres urbains.

- Capitale-Nationale
- Montréal

Régions périphériques

Régions situées près des grands centres urbains.

- Chaudière-Appalaches
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Montérégie

Régions intermédiaires

Régions situées entre les régions éloignées et celles des autres types.

- Centre-du-Québec
- Estrie
- Mauricie
- Outaouais

Régions éloignées

Régions situées loin des grands centres urbains.

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Côte-Nord
- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- Nord-du-Québec
- Saguenay—Lac-Saint-Jean

Les dépenses de l'administration publique au titre de la culture

Catégorie de dépenses

Dépenses internes

Les dépenses internes comprennent les dépenses relatives aux salaires et aux traitements du personnel de l'administration publique québécoise, les dépenses reliées aux achats de biens et de services, de même que les dépenses faites par l'administration publique québécoise pour l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles, ou pour la construction de ces derniers.⁸³

Dépenses externes

Les dépenses externes comprennent les sommes versées (subventions) par l'administration publique québécoise aux organismes ou groupements divers pour le fonctionnement de leurs activités, ou pour l'achat ou la restauration d'édifices, de terrains ou d'autres biens d'investissement.⁸⁴

Dépenses d'investissement

Dépenses au titre de biens dont la vie utile est supérieure à un an. [...] Dépenses relatives à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou d'immeubles, ou à la construction de ces derniers. [...] Aussi les dépenses engagées dans des réparations extraordinaires apportées aux immeubles.⁸⁵

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent les salaires et traitements et les achats de biens et de services.⁸⁶

Les données des rapports financiers municipaux

Les rapports financiers municipaux fournissent des données sur les dépenses culturelles des municipalités. On y retrouve notamment des dépenses culturelles de fonctionnement selon les domaines culturels suivants :

- Les centres communautaires
- Les bibliothèques
- Le patrimoine
 - Musées et centres d'exposition
 - Autres ressources du patrimoine
- Autres dépenses culturelles

Ces rapports financiers sont remis annuellement au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

⁸³ ISQ, « Dépenses internes et externes de l'administration publique québécoise au titre de la culture selon la catégorie de dépenses, régions administratives et ensemble du Québec (7 décembre 2010) » dans *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, http://www.bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/p_afch_tabl_clie?p_no_client_cie=FR&p_param_id_raprt=900.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ OCCQ, Questionnaire de l'Enquête sur les dépenses de l'administration publique québécoise au titre de la culture, section Instructions et définitions.

⁸⁶ *Ibid.*

Le MAMROT définit les postes comptables ayant trait aux activités culturelles de la façon suivante :

Centres communautaires

Cette activité regroupe les dépenses énoncées dans la norme générale et celles qui sont reliées aux centres communautaires telles que :

- *l'organisation des activités culturelles dans les centres communautaires;*
- *l'enseignement des beaux-arts, des arts d'interprétation et des métiers d'arts;*
- *la production d'œuvres artistiques et artisanales;*
- *les achats de services.*⁸⁷

Bibliothèques

*Cette activité regroupe les dépenses énoncées dans la norme générale et celles qui sont reliées au fonctionnement d'une bibliothèque, notamment les achats annuels de documents (livres, cédéroms, revues) permettant de compléter la collection.*⁸⁸

Patrimoine

Musées et centres d'exposition

Cette activité regroupe les dépenses énoncées dans la norme générale et celles qui sont reliées aux établissements ayant pour objectifs de conserver, d'étudier, d'interpréter et d'exposer des objets de portée culturelle et éducative telles que :

- *l'animation sociale;*
- *l'information.*⁸⁹

Autres ressources du patrimoine

Cette activité regroupe les dépenses énoncées dans la norme générale et celles qui sont reliées aux activités patrimoniales dans des centres d'archives publics et privés, dans les parcs historiques ou tout autre établissement non décrit précédemment telles que :

- *l'animation sociale;*
- *l'information.*⁹⁰

Autres

*Cette activité regroupe les dépenses énoncées dans la norme générale et celles qui sont reliées aux autres activités culturelles, notamment les activités ou fonctions reliées au domaine radiophonique ou de la télévision.*⁹¹

Différence avec les données de l'OCCQ

Les données contenues dans les rapports financiers soumis au MAMROT ne correspondent pas en général à celles que l'on retrouve dans l'enquête annuelle sur les dépenses culturelles des municipalités de l'OCCQ. Ces différences s'expliquent par le fait que certaines dépenses peuvent être considérées comme culturelles par l'OCCQ, bien qu'elles n'aient pas été inscrites comme telles dans la comptabilité municipale. L'enquête de l'OCCQ analyse donc toutes les dépenses afin de s'assurer d'obtenir le portrait le plus précis possible, tandis que certaines dépenses culturelles peuvent être absentes des rapports financiers municipaux.

⁸⁷ MAMROT, « Définitions des postes comptables » dans *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*, http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/finances_indicateurs_fiscalite/information_financiere/manuel_information_financiere/manuel_chap09.pdf, p. 9228.

⁸⁸ *Ibid.*, p. 9229.

⁸⁹ *Ibid.*

⁹⁰ *Ibid.*

⁹¹ *Ibid.*



Conseil montérégien
de la culture et des communications

